

SOMMAIRE

PARTIE I

01 PRESENTATION DE LA SIAME	P 01
02 ACTIVITE ET RESULTATS 2017	P 02
03 PARTICIPATIONS	P 12
04 ACTIONNARIAT	P 15
05 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	P 16
06 HISTORIQUE DE LA VALEUR « SIAME » SUR LE MARCHE BOURSIER MAI 2017 - MAI 2018	P 19
07 AFFECTATION DU RESULTAT	P 19
08 ELEMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE	P 22
09 PRÉSENTATION DU GROUPE SIAME	P 25
10 RÉALISATIONS DU GROUPE SIAME EN 2017	P 26

PARTIE II

01 RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	P 29
02 RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	P 32
03 ETATS FINANCIERS	P 36

PARTIE III

01 RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	P 67
02 ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	P 70
• BILAN	P 70
• ETAT DE RÉSULTAT	P 72
• ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE	P 73
• MÉTHODE ET PRINCIPE DE CONSOLIDATION	P 74
• NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	P 82

PARRTIE IV

01 PROJET DE RÉSOLUTIONS	P 92
--------------------------	------



01 PRESENTATION DE LA SIAME

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste en la fabrication et la commercialisation de matériel et d'appareillage électriques (compteurs, disjoncteurs, tableaux d'éclairage, accessoires de ligne, lampes économiques etc.) et généralement, le développement de solutions de comptage évoluées.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne de l'électricité et du Gaz. Par décision de la « C.A.R.E.P » en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements STEQ.

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, selon la décision de la « C.A.R.E.P » du 6 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital, soit 137 500 actions, au profit de la société « Al Mal Al Kuwaiti Company K.S.C » et de 23.1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1er Juin 1999, l'action « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmentations successives, la dernière datant de 2004 qui a porté le capital à la somme de 14 040 000 DT.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par Mr Mohamed Hedi Ben AYED agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société.

02 ACTIVITE ET RESULTATS 2017

2.1 EXPOSÉ SUR L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS DE LA SIAME

2.1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Chiffre d'Affaires arrêté au 31 Décembre 2017, a atteint la somme de 29 487 KTND, contre 23 515 KTND, une année auparavant, soit une évolution de 5 972 KTND ou +25,4%. La hausse du Chiffre d'Affaires, s'explique par l'évolution des ventes sur les trois marchés, Local Privé, STEG et Export, qui ont progressé de respectivement 13,6%, 46,8% et 32,0%.

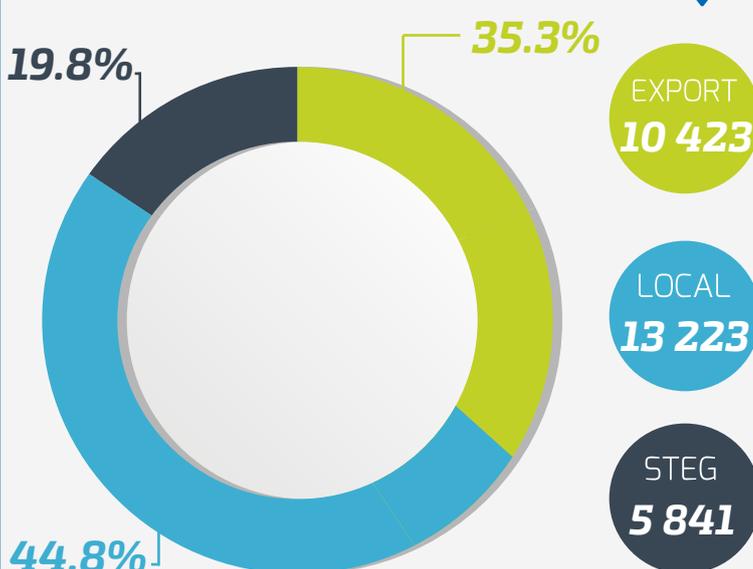
La répartition des ventes par marché se présente comme suit :

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2016/2017



Clients/catégorie	Chiffre Affaires en KTND		Variation	
	2017	2016	Valeur	%
Marché Local Privé	13 223	11 638	+1 585	+13,6%
STEG	5 841	3 978	+1 863	+46,8%
Export	10 423	7 899	+2 524	+32,0%
Total des ventes	29 487	23 515	+5 972	+25,4%

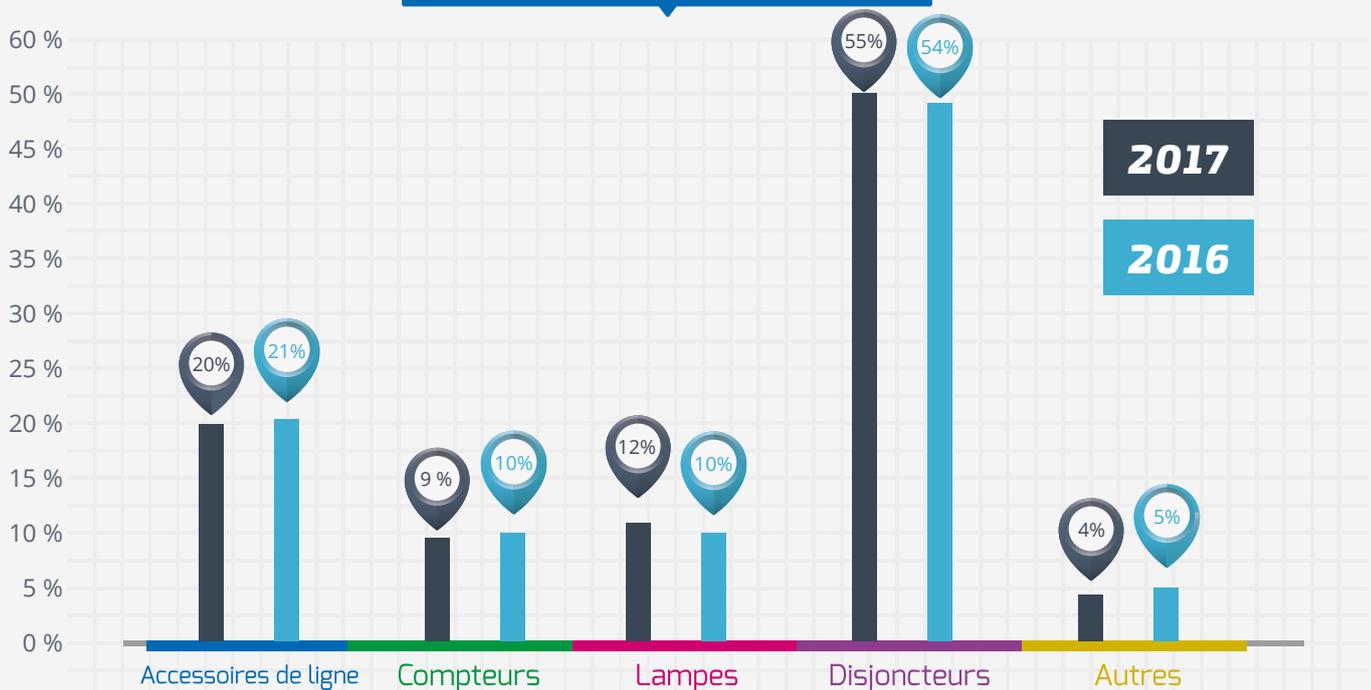
RÉPARTITION DES VENTES PAR MARCHÉ EN 2016



L'analyse des ventes de l'exercice 2017 par marché, nous permet de conclure ce qui suit :

1. Les ventes sur le marché export représentent 35,3 % des ventes totales contre 33,2% en 2016.
2. Les ventes sur le Marché Local Privé représentent 44,8 % des ventes totales contre 49,5 % en 2016..
3. Les ventes à la STEG représentent 19,8% des ventes totales contre 16,9% en 2016.

MIX DES VENTES PAR GAMME



MARCHÉ LOCAL PRIVÉ

Les ventes sur le marché Local Privé, ont enregistré une progression de +1 585 KTND, passant ainsi, de 11 638 KTND en 2016 à 13 223 KTND en 2017. Cette évolution s'explique essentiellement par l'amélioration des ventes de la gamme des Lampes Economiques et des LED, qui ont enregistré une croissance +56% passant ainsi de 2 214 TND en 2016 à 3 452 TND en 2017 soit une évolution absolue de +1 238 KTND :

L'évolution des ventes sur le marché local privé s'explique également par :

- Le renforcement de notre force de vente.
- Une meilleure dynamique commerciale.
- Extension de notre réseau de distribution.
- Une meilleure agressivité commerciale en termes de prix et de disponibilité.

MARCHÉ DE LA STEG

L'année 2017, a été marquée aussi par une forte croissance des ventes à la STEG. Les facturations à la STEG, sont passées de 3 978KTND en 2016, à 5 841KTND en 2017, soit +1 863 KTND ou +46,8%. L'évolution des ventes à la STEG, s'explique essentiellement par l'amélioration des ventes de Disjoncteurs dont le total au 31/12/2017 a atteint, 1 680 KTND contre 318 KTND à la même période de l'exercice 2016, soit une évolution de +1 362 KTND ou +428,3%, par l'évolution des ventes de Compteurs & Tableaux de Comptage, qui ont enregistré une progression de +515 KTND, passant ainsi, de 1 712 KTND en 2016, à 2 227 KTND en 2017, soit +30.1%, et par les ventes d'Accessoires de Lignes qui ont enregistré une progression de +16,2%, passant d'une année à l'autre de 1 580 KTND à 1 836 KTND soit +256 KTND.

Il convient de rappeler, que la SIAME a clôturé l'exercice 2017, avec un carnet de commandes de 3 586 KTND, outre les nouveaux Appels d'Offres, auxquels nous avons participé. Plusieurs de nos offres sont bien positionnées ce qui nous laisse espérer un volume d'affaires avec la STEG, d'environ 15 Millions de Dinars, soit l'équivalent de 3 fois le chiffre d'affaires de toute l'année 2017.

MARCHÉ EXPORT

Les ventes à l'export, ont enregistré pour leur part une forte progression +32%, soit +2 524 KTND. Cette progression s'explique par l'évolution des ventes sur les principaux marchés à savoir :

PAYS	Δ ABSOLU	Δ %
IRAK	+1 289 KTND	39.3%
TOGO	+594 KTND	343.6%
SENEGAL	+588 KTND	175.4%
MAROC	+448 KTND	102.7%

L'évolution des ventes à l'Export s'explique essentiellement par :

- La reprise des ventes en IRAK après l'amélioration des conditions sécuritaires et la relance des investissements privés.
- La reprise de la demande sur le marché Marocain après une année de vaches maigres.
- Le développement des exportations sur les marchés Togolais et Sénégalais.

Il y a lieu de signaler aussi, que nos ventes sur le marché Algérien ont enregistré une régression de -15,3%, suite aux restrictions imposées par les autorités Algériennes sur les importations après la chute des recettes pétrolières.

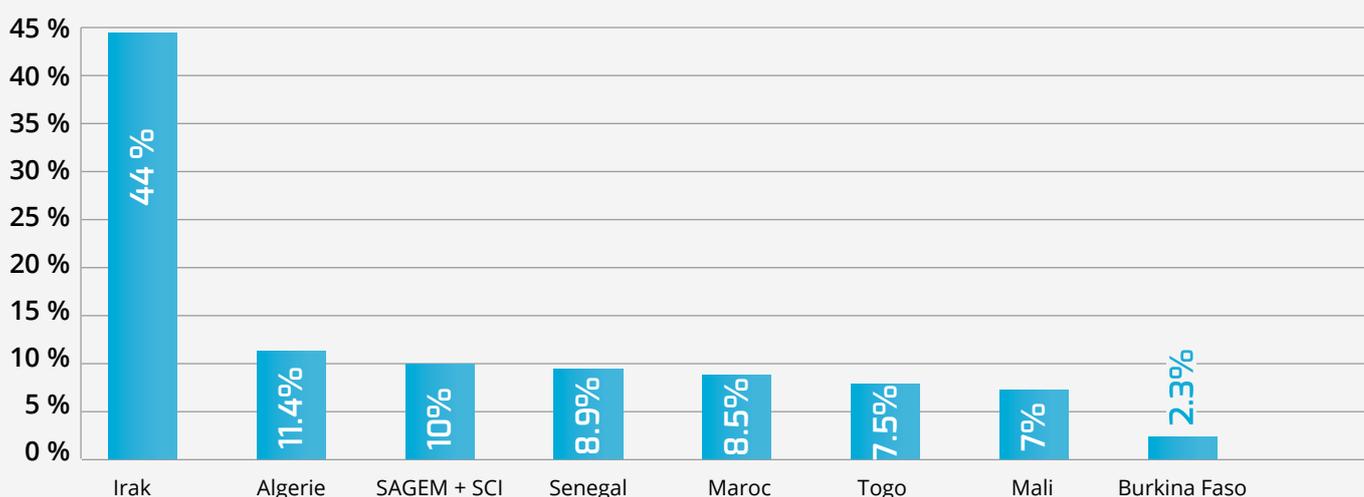
L'évolution plus que proportionnelle des ventes à l'export par rapport aux ventes locales, a modifié légèrement la répartition entre ventes locales et export et ce comme suit :

	2016	2017
Ventes Locales	66,4%	64,7%
Export	33,6%	35,3%

L'évolution des ventes sur les Marchés local Privé et la STEG et la reprise concomitante des ventes sur le marché export, ont légèrement modifié la physionomie des ventes de la SIAME par marché. Ainsi, les ventes sur le marché local représentent presque les 2/3 des ventes totales avec une part relative de 64,7%, contre 66,4% en 2016. Les ventes à l'export représentent par ailleurs, 35,3% contre 33,6% une année auparavant soit une légère amélioration de 1,7 point par rapport à l'exercice 2016.

La répartition des ventes par marché, garantie à la SIAME sécurité et flexibilité.

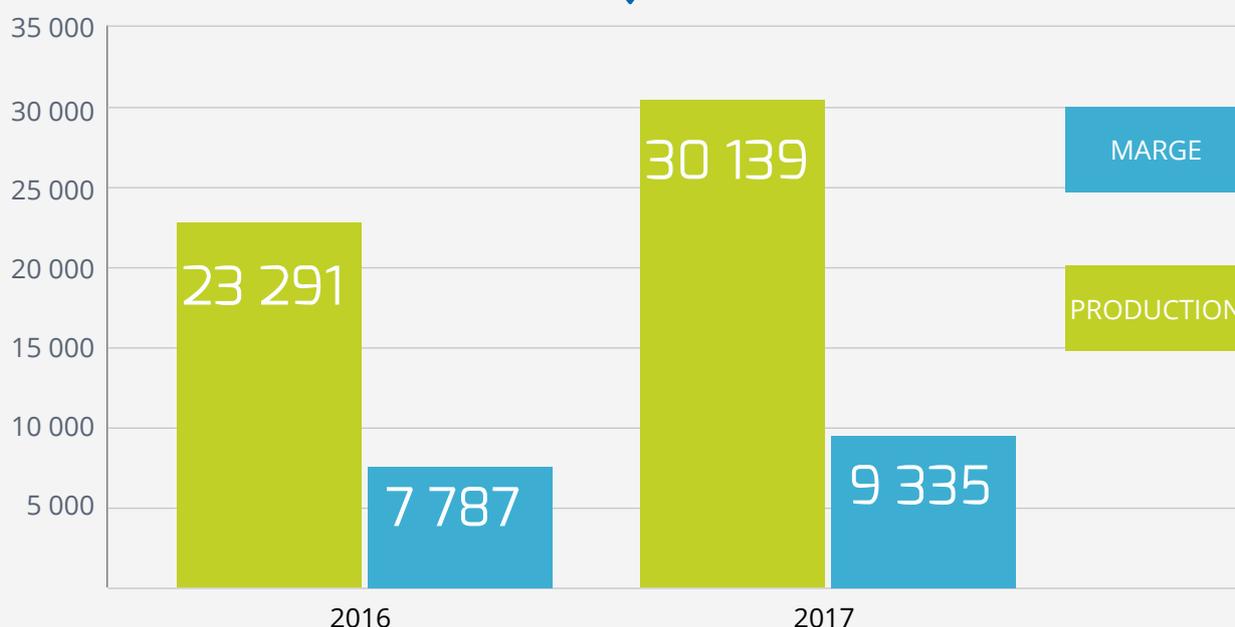
Répartition des vents par pays



2.1.2 PRODUCTION ET MARGE BRUTE

La valeur de la production a atteint au terme de l'exercice 2017, 30 139 KTND, contre 23 291 KTND, une année auparavant, soit une évolution de +6 848 KTND ou +29,4%. La hausse de la valeur de la production au terme de l'exercice écoulé, s'explique essentiellement par l'accroissement des ventes (+25,4%) et l'évolution des stocks de Produits Finis qui ont enregistré une évolution de +652 KTND par rapport à leur niveau au 31/12/2016. La hausse de la production et la variation positive des stocks +4 925 KTND, n'ont pas été sans incidence sur l'évolution des besoins en Fonds de Roulement (BFR), qui ont enregistré des besoins additionnels de 782 KTND.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION & DE LA MARGE BRUTE



Par ailleurs, la Marge sur Coûts Matières, a enregistré une hausse proportionnelle à l'évolution du Chiffre d'Affaires +19,9%, pour atteindre 9 335 KTND au 31 Décembre 2017, soit un taux de 31,7% du Chiffre d'Affaires, contre 7 787 KTND au terme de l'exercice 2016 et un taux de 33,1%.

La Marge Brute a enregistré une régression de 1,4 point, soit -4.2%.

La baisse de la Marge Brute s'explique par plusieurs facteurs dont on cite :

- La forte dépréciation de la parité du Dinar par rapport aux principales monnaies d'échange, à savoir l'EURO et le Dollar US. Ainsi, le cours moyen des achats en Euro tout au long de l'exercice 2017, a été de 2,688 Dinars, contre 2,382 Dinars en 2016, soit +12.8%. De surcroit, le cours moyen des achats en Dollar US, a été de 2,353 Dinars en 2017 contre 2,148 Dinars en 2016, soit +9,5%.
- L'évolution des prix des matières plastiques et particulièrement la gamme des polyamides dont les prix en Euro ont évolué d'en moyenne 10%.
- L'abandon par GE du paiement de ristournes au titre des achats annuels, ce qui nous a fait perdre en moyenne 2 points de marge.

2.1.3 ÉVOLUTION DES CHARGES

L'évolution concomitante de la Production et des ventes, n'ont pas été sans incidence sur l'évolution des charges d'exploitation notamment celles liées aux Matières Premières & Consommables, dont le montant

a atteint au terme de l'exercice écoulé, la somme 20 152 KTND, contre 15 728 KTND en 2016, soit +4 424 KTND ou +28.1%. Cette hausse s'explique principalement par l'effet des volumes. Aussi, la forte dépréciation de la parité du Dinar par rapport aux principales monnaies d'échange, à savoir l'Euro et le Dollar US, n'a malheureusement pas été totalement compensée par la révision de nos prix de vente, notamment sur le marché local. En outre, les marchés conclus avec la STEG sont assortis d'une clause de prix fixes et non révisables, que nous avons dû honorer aux prix des soumissions. Aussi, la renonciation de notre principal fournisseur GE, à servir comme à l'accoutumée des ristournes sur le volume annuel des achats et ce suite à la détérioration de leurs marges et le maintien des prix de vente inchangés pour la quatrième année consécutive. Tous ces éléments ont impacté notre marge brute de 1,4 point. Par ailleurs, les autres charges d'exploitation, sont demeurées quasiment stables et ce malgré les corrections comptables faites en 2016, dans la rubrique Dotations aux Amortissements et aux Provisions et qui ont consisté en la reprise de provisions pour un montant de 704 KTND, impactant ainsi la charge d'amortissement d'autant.

Ainsi, les charges d'exploitation hors coût matières ont totalisé au terme de l'année 2017, la somme de 5 991 KTND contre 5 973 KTND en 2016, soit des charges quasi stables +18 KTND. Les charges d'exploitation hors coûts Matières Premières & Consommables ont évolué comme suit :



Il ressort de ces détails, que l'écart enregistré au niveau des Dotations aux Amortissements & Provisions a été compensé par la baisse des Autres charges d'exploitation et des Charges de Personnel. Il ya lieu de signaler aussi, que les Charges de Personnel servis aux ingénieurs affectés aux projets de Recherche sur les compteurs à prépaiement et intelligents et dont le montant s'élève à 245 KTND, ont été constatés en tant qu'immobilisations incorporelles en cours.

2.1.4 EVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS :

L'exercice 2017 a été fortement impacté par la dépréciation sans précédent de la parité de la monnaie locale le Dinar, contre les principales monnaies d'achat, à savoir l'Euro et le Dollar US. Ainsi, au début du mois d'Avril 2017, 1 Euro cotait 2,4347 Dinars et au 23 Avril 2017, le Dinar a cédé 11.6% en l'espace de 3 semaines. La chute imprévisible du Dinar a aggravé nos engagements vis-à-vis de nos fournisseurs, qui ont augmenté de presque 12% en l'espace de quelques jours, générant ainsi des pertes de change considérables. Malheureusement, le glissement du Dinar ne s'est pas arrêté à ce niveau et a continué sur sa tendance baissière pour clôturer l'année 2017 au niveau de 2.9488 Dinars pour un Euro, avec des pics intermédiaires avoisinant les 3 Dinars. La SIAME a enregistré à ce titre, des pertes de change sans précédent, qui ont atteint la somme de 1 877 KTND et qui n'ont malheureusement été compensées que partiellement par les gains de change réalisés sur les créances en devise, soit un montant de 630 KTND, dégageant ainsi une perte de change nette de 1 246 KTND. N'eut été ces pertes exceptionnelles, le résultat de l'exercice 2017, aurait pu dépasser les 2.5 Millions de Dinars.

2.1.5 SOCIAL

La SIAME a clôturé l'exercice 2017, avec un effectif total permanent de 230 agents, contre 229 agents en 2016, et ce malgré la hausse de la Production +29,4%. Les effectifs au 31/12/2017 sont restés quasiment stables par rapport à leur niveau au 31/12/2016. Compte tenu des nouvelles exigences en matière de législation sociale, nous étions contraints d'adapter notre politique de recrutement pour limiter le recours au recrutement au strict minimum, pour pallier aux vacances des postes clés. Aussi, les départs à la retraite surtout au niveau du personnel d'exécution, ne sont plus remplacés de manière automatique. D'ailleurs, le total des ouvriers classés dans la catégorie exécution est passé de 157 agents en 2016 à 152 agents au terme de l'année 2017, soit une compression des effectifs de cette catégorie de 5 agents soit -3.2%.

Par ailleurs, la catégorie des cadres a enregistré une évolution de +6 agents, passant ainsi de 34 agents en 2016 à 40 agents en 2017. D'autre part, l'effectif du collège Maîtrise est demeuré stable avec un total de 38 agents.

La répartition des effectifs par catégorie socio-professionnelle donne la ventilation suivante :

CATÉGORIE	PERMANENTS	CONTRACTUELS	STAGIAIRES	TOTAL
Cadre	29	5	6	40
Maîtrise	34	2	2	38
Exécution	150	2	0	152
Total	213	9	8	230

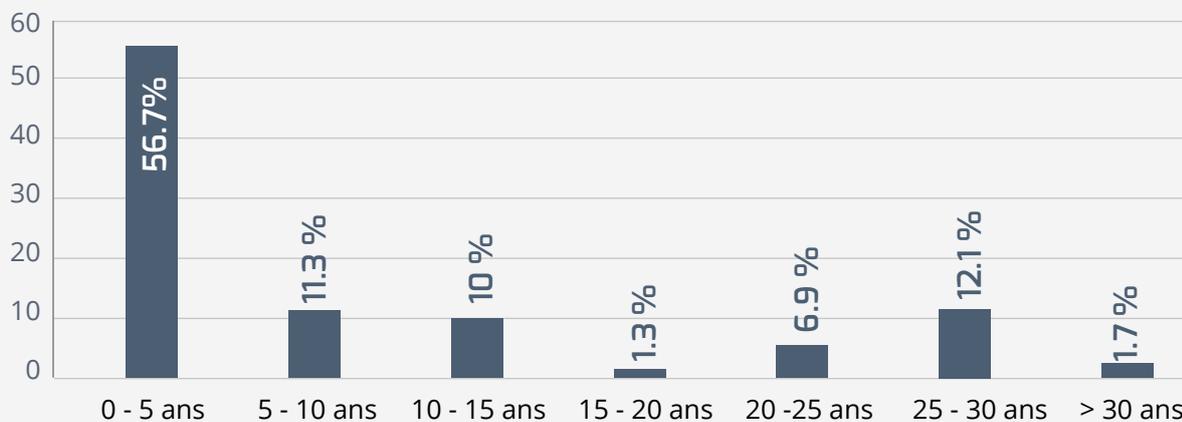
Au vu de la répartition des effectifs au 31/12/2017, on constate que le taux d'encadrement est passé de 14,8% en 2016 à 17,4% en 2017, soit +2,6 points. Par ailleurs, les catégories Maîtrise et Exécution ont vu leurs parts relatives baisser passant ainsi de 16,6% à 16,5% pour la catégorie Maîtrise et de 68,6% à 66,1% pour la catégorie Exécution.

Pour juguler le problème de l'absentéisme et améliorer la productivité des ateliers de production, notre stratégie pour les années à venir consistera en le développement de nouvelles solutions d'automatisation et de robotisation des tâches répétitives et sans valeur ajoutée.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS AU 31/12/2017 PAR CATÉGORIE & TYPE D'ENGAGEMENT



RÉPARTITION DE L'FFECTIF PAR TRANCHE D'ANCIENNETÉ AU 31/12/2017



La répartition de l'effectif par tranches d'ancienneté montre que 61,8% de l'effectif, ont une ancienneté comprise entre 0 et 10 ans, ce qui témoigne de la politique adoptée par la société pour rajeunir les effectifs et renforcer le niveau d'encadrement.

Exprimé en termes de chiffre d'affaires par agent, chaque agent a contribué dans la réalisation du chiffre d'affaires à hauteur de 128,2 KTND en 2017 contre 102,7 KTND en 2016 soit une évolution +24,8%.

2.1.6 INVESTISSEMENTS

Les investissements engagés en 2017, ont atteint la somme de 1 813KTND répartis comme suit :

**Investissements
incorporels : 558 KTND**

**Investissements
corporels : 805 KTND**

**Immobilisations
Financières : 450 KTND**

Les immobilisations incorporelles réalisées en 2017, représentent essentiellement les honoraires de développement du Compteur à Prépaiement, pour un montant de 555 KTND. Par ailleurs, les 805 KTND engagés au titre des investissements corporels consistent essentiellement, en l'acquisition de moyens de production et de laboratoire.

Le détail des investissements entrepris en 2017 se présente comme suit :

Investissements Compteurs à Prépaiement : 555 KTND	Matériel de Production (Moules) : 87 KTND
Autres Equipements de Production : 163 KTND	Matériel de Laboratoire : 20 KTND
Matériel de Transport : 239 KTND	Aménagement & Agencement : 132 KTND
Avance Achat Bureaux Mégrine : 99 KTND	Mobilier & Matériel de Bureau : 56 KTND

Les immobilisations financières ont pour leur part totalisé la somme de 450 KTND, consistant en une participation à l'augmentation du capital de la société TOUTALU, pour un montant de 300 KTND et une prise de participation dans le capital de la société INNOV-ALLIANCE-TECHNOLOGY « I@T », pour la somme de 150 KTND.

2.1.7 RÉSULTAT DE L'EXERCICE

L'exploitation de l'exercice 2017, s'est soldée par un résultat net bénéficiaire de 1 701 KTND, soit une évolution de 67 KTND ou +4,1% par rapport à l'exercice 2016.

RUBRIQUE	2016	%CA	2017	% CA	VAR° 2017/2016	VAR%
Chiffre d'affaires	23 515	-	29 487	-	5 972	25.4%
Variation du stock des produits fabriqués	223	-	652	-	875	392.4%
+ Production	23 291	-	30 139	-	6 848	29.4%
- Consommation matières	-15 728	66.9%	-20 152	68.3%	-4 424	28.1%
MARGE BRUTE	7 787	33.1%	9 335	31.7%	1 549	19.9%
+ Autres produits d'exploitation	37	0.2%	94	0.3%	57	154.1%
- Charges d'exploitation hors cons mat.	-5 973	25.4%	-5 991	20.3%	-18	0.3%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 851	7.9%	3 437	11.7%	1 586	85.7%
- Charges hors exploitation	-612	2.6%	-1 880	6.4%	-1 268	207.2%
+ Produits hors exploitation	537	2.3%	371	1.3%	-166	-30.9%
RESULTAT AVANT IMPOTS	1 776	7.6%	1 928	6.5%	152	8.6%
- Impôts sur les bénéfices	-80	0.3%	-227	0.8%	-147	183.8%
Eléments Exceptionnels	-62				62	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 634	7.0%	1 701	5.8%	66	4.1%

Du tableau de résultat comparatif (2017/2016) découlent les constatations suivantes :

- Une évolution des revenus de +25,4%;
- Un accroissement la production de +29,4% ;
- Une évolution de la consommation de +28,1% ;
- Une baisse de la marge brute de -1.4 point ;
- une quasi stabilité des charges d'exploitations hors matières premières +0,3%;
- Une évolution exceptionnelle des charges hors exploitation +207,2% ;
- L'ensemble des éléments précédemment présenté sont générés un résultat net bénéficiaire de 1 701KTND.

Le détail de l'ensemble des éléments de produits et de charges figure au niveau des notes aux états financiers.

2.2 EVOLUTION DES PERFORMANCES DE LA SIAME AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES 2013-2017

EVOLUTION DES PERFORMANCES DE LA SIAME 2013 - 2017

DESIGNATION	2017	2016	2015	2014	2013
Chiffre d'affaires	29 487	23 515	27 899	27 895	24 362
Production	30 139	23 291	27 561	28 470	25 700
Consommation matières	20 152	15 728	18 177	19 581	16 774
Marge Brute	9 335	7 787	9 384	8 889	8 926
Marge Brute / Production %	30.98%	33.43%	34.05%	34,73%	35,70%
Résultat d'Exploitation	3 437	1 851	2 675	2 342	2 352
Résultat Avant Impôt	1 928	1 775	2 491	2 136	1 908
Résultat Net de l'exercice	1 701	1 634	2 130	1 873	1 681

2.3 PRÉVISIONS 2018 ET EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ AU 30/04/2018

Au vu des réalisations à fin Avril 2018, et de notre carnet de commandes STEG, l'exercice en cours s'annonce aussi prometteur que celui de 2017 notamment en termes de chiffre d'affaires.

Le démarrage de l'exercice en cours semble confirmer une année exceptionnelle notamment pour la STEG. Ainsi, les ventes totales du mois de Janvier 2018, ont enregistré une évolution de +92,7% comparées par rapport à celles réalisées durant la même période de l'exercice 2017. Cette tendance est confirmée tout au long des quatre premiers mois de l'année en cours, pour totaliser au 30/04/2018 la somme de 11 710 KTND contre 8 262 KTND en 2017, soit une évolution de +3 448 TND ou +41,7%. Les prévisions de vente à la STEG, s'annoncent très prometteuses pour l'année 2018. Nous avons entamé l'année 2018, avec un carnet de commandes de presque 3,6 millions de Dinars et nous prévoyons un total de 15 millions de Dinars de commandes pour toute l'année. Au 30/04/2018, nos ventes à la STEG ont atteint la somme de 2 267 KTND en progression de +690 KTND par rapport à la même période de 2017, soit une évolution de 44%.

Par ailleurs nos ventes sur le marché local privé ont enregistré un total de 5 817 KTND pour les quatre premiers mois de l'année en cours soit une évolution de + 1 920 KTND ou +49% par rapport à la même période de 2017.

En outre, nos ventes à l'Export ont connu une progression de +30% sur la période et ce malgré les difficultés rencontrées sur certains marchés tels que l'Algérie et le Maroc.

Les perspectives pour le reste de l'année 2018, s'annoncent prometteuses et on prévoit une croissance des ventes de +20% pour l'année 2018 par rapport à l'exercice 2017, qui était un exercice exceptionnel puisque nos ventes ont évolué de +25% par rapport à l'exercice précédent.

Ainsi, nos objectifs pour l'année 2018 sont définis comme suit:

2.3.1 CHIFFRE D'AFFAIRES PRÉVISIONNEL

Le chiffre d'affaires prévisionnel pour 2018, est estimé à 35 400 KTND, soit +5 913 KTND et +20% de plus qu'en 2017. Le budget des ventes pour l'année 2018 a été élaboré sur la base des hypothèses suivantes :

- La réalisation d'un chiffre d'affaires de Quinze Millions et Quatre Cent Mille Dinars (15,4) sur le marché local privé soit +16,5% ;
- Une évolution de nos ventes à l'export pour atteindre un chiffre d'affaires de Onze Millions de Dinars(11) contre 9,937 Millions en 2017 soit +10,7% ;
- Une forte évolution de nos ventes à la STEG pour atteindre Huit Millions de Dinars (8) contre 5,841 Millions de Dinars en 2017 soit +37,0% ;

2.3.1 RENTABILITÉ PRÉVISIONNELLE

Au niveau de la rentabilité prévisionnelle, on espère réaliser un niveau de marge de 33%, quand bien même cet objectif semble difficile à atteindre, vu l'instabilité de la monnaie locale et la fluctuation des prix des matières premières et composants dont on cite :

- Dépréciation continue de la parité du Dinar par rapport aux principales monnaies d'échange à savoir l'Euro et le Dollar US.
- Evolution des prix de certains intrants essentiellement les matières plastiques (Polyamide, Polycarbonate, Polystyrène etc.)
- Annonce par GE d'une augmentation des prix de la gamme Part & Pieces de presque 25% et de la gamme UNIBIS de 10% en moyenne.

Toutefois, pour préserver notre marge nous nous proposons de déployer les actions suivantes :

- Révision de nos tarifs pour compenser la dépréciation du Dinar.
- Participation aux Appels d'Offres Internationaux lancés par la STEG en devises étrangères EURO ou Dollar US, selon la monnaie d'achat pour transférer le risque de change.
- Anticiper le règlement de nos dettes envers les fournisseurs pour réduire autant que faire se peut les pertes de change.
- Réduire nos stocks de Produits Finis, Semi Finis, Composants et Matières Premières, pour baisser leur valeur de Un (1) Million de Dinars par rapport à leur niveau au 31/12/2017.
- Mise en place d'un programme de réduction des coûts « Cost Saving » sur les achats pour réaliser un gain de 1% du montant total des achats annuels ;
- Améliorer la productivité de nos ateliers d'assemblage. Le gain de productivité pour l'année 2018 est défini comme suit :
 - o Atelier assemblage Accessoires de Ligne +10% ;
 - o Atelier Lampe Economique & LED +10% ;

2.3.3 ACTIVITE R&D

Les principaux axes de développement définis dans notre plan R&D pour la période 2018 – 2020 sont définis comme suit :

- L'achèvement de notre projet de développement d'une solution de comptage à prépaiement. Ce projet est en phase de validation finale. La mise en production du nouveau compteur est prévue vers la fin du deuxième trimestre 2018.

- Développement d'une solution de comptage à prépaiement triphasé en 2019 ;
- Développement d'un compteur intelligent, selon les spécifications de la STEG. Sachant que nous avons mis fin au Protocole d'Accord qui a été signé avec le Chinois HUAWEL, et avons procédé à la signature d'un nouveau Protocole d'Accord pour former un nouveau consortium avec les sociétés SAGEMCOM et ORANGE, pour travailler sur une solution Smart Meter end to end.
- Enrichissement de la gamme existante des accessoires de ligne BT & MT ;
- Démarrage de la fabrication de nouveaux composants notamment les pièces plastiques, rentrant dans la fabrication des disjoncteurs GE. Sachant que nous avons entamé aussi le travail sur un nouveau projet à savoir la fabrication des sous ensembles thermiques et magnétiques nécessaires pour les disjoncteurs modulaires.
- La collaboration avec notre nouvelle filiale la société I@T, a déjà démarré avec le projet Smart Meter.

03 PARTICIPATIONS :

3.1 LES SOCIÉTÉS FAISANT PARTIE DU GROUPE SIAME

Au 31 Décembre 2017 le groupe SIAME se compose des filiales suivantes :

SOCIÉTÉS	POURCENTAGE DE CONTRÔLE 2016	FORME JURIDIQUE	ACTIVITÉ PRINCIPALE
ELECTRICA	80,00%	SARL	Distribution d'appareillage électrique
CONTACT	99,99%	SARL	Injection, montage et assemblage de pièces techniques en plastique
TOUTALU	81,43%	SA	Fonderie d'aluminium
SITEL	59,77 %	SA	Entreprise de travaux d'électricité
SIAME INTERNATIONAL	99,99%	SARL	Commerce international
INNOV-ALLIANCE-TECH	50,00%	SA	Etudes & Ingénierie

3.2 LES PRISES DE PARTICIPATIONS EN 2016

La SIAME a souscrit à l'augmentation du capital de la société TOUTALU à hauteur de 300 000 Dinars et souscrit au capital initial de la société INNOV-ALLIANCE-TECH T à concurrence de 50% soit 150 000 Dinars.

TITRE	NOMBRE	NOMINAL	PRIX UNIT.	VALEUR TOTALE SOUSCRIPTION.
TOUTALU	30 000	10	10	300 000
INNOV-ALLIANCE-TECH	15 000	10	10	150 000

AVEC LES LAMPES ÉCONOMIQUES SIAME,

ECLAIREZ PLUS...

DÉPENSEZ MOINS !



**D'ÉCONOMIE
D'ÉNERGIE**





SIAMC



04 ACTIONNARIAT

4.1 INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'ACCÈS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Extrait des Statuts de la Société (Article 26 – Paragraphe 3)

« Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles, peuvent seuls assister à l'assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter. Les actionnaires ont la latitude de choisir leurs représentants à l'assemblée aussi bien parmi les actionnaires que les non actionnaires.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées, soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées ordinaires et extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit à l'article 11 ci-dessus, entente entre eux. La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le conseil d'Administration»

4.2 DROIT DE VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Extrait des Statuts de la Société (Article 26 – Paragraphe 6)

« Chaque membre de l'assemblée générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sous réserve de la limitation statutaire effectuée en application des dispositions légales.

Le vote a lieu à main levée ou par tout autre moyen public décidé par l'assemblée générale, à moins que le scrutin secret ne soit demandé par un ou plusieurs actionnaires représentant le dixième du capital social au moins.

Le scrutin secret est obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des administrateurs ou la mise en cause de leurs responsabilités.

Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration, lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la société»

4.3 APERÇU SUR LE RACHAT ET LA REVENTE DES ACTIONS SIAME DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION DE RÉGULATION DU COURS

Cadre légal et autorisations

- Article 19 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du Marché Financier ;
- Articles 72 à 80 du Règlement du Conseil du Marché Financier.
- 26/06/2006 : Autorisation, par l'AGE (9ème résolution), du Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier pour la régulation du cours ;
- 29/06/2009 : Autorisation, par l'AGO (11ème résolution), du Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier pour la régulation du cours.
- 11/06/2014 : Autorisation, par l'AGO (9ème résolution), du Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier pour la régulation du cours.
- 28/05/2015 : Autorisation, par l'AGO (11ème résolution), du Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier pour la régulation du cours.
- 02/06/2016 : Autorisation, par l'AGO (11ème résolution), du Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier pour la régulation du cours.
- 15/06/2017 : Autorisation par l'AGO (10ème résolution), au Conseil d'Administration pour intervenir sur le marché boursier pour la régulation des cours.

Limites de l'intervention

- Nombre total maximum d'actions à racheter : 210.600 actions soit 1,5% du capital tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration dans sa séance du 30 Août 2017 ;
- Durée de l'autorisation : 3 Ans (Date de tenue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019);
- Mise en œuvre du programme : A partir du 01 Septembre 2017 ;
- Financement du programme : Sur les fonds propres dans la limite de 484 380 Dinars;
- Fourchette d'intervention : tenant compte de l'opération de split.

[Seuil bas : 2,300 DT; Seuil haut : 4,000 DT]

Situation du portefeuille au 31 décembre 2017

Quantité détenue : 171 425 actions

Quantité vendue : Néant

Quantité achetée : Néant

Cours Moyen déc. 2017(*) : 2,255 Dinars

(*) Source : Site internet de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis - www.bvmt.com.tn

05 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

5.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEUR	EXPIRATION DU MANDAT
Mr Mongi Jelassi	AGO 2017
Mr Mokhtar Mhiri	AGO 2017
Mr Mohamed Saidane	AGO 2017
Mr Khaled Abdelkefi	AGO 2017
Sté COTUNAL représentée par Mr Mongi Jelassi	AGO 2017
Sté SOTIC représentée par Mr Khaled Abdelkefi	AGO 2017
Sté INTERMETAL représentée par Mr Mokhtar Mhiri	AGO 2017
Sté PROSID représentée par Mr Mohamed Saidane	AGO 2017

5.2 RÈGLES APPLICABLES À LA NOMINATION ET À LA REPRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait des Statuts de la Société (Article 14)

« La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et douze membres au plus, pris parmi les actionnaires ou des tiers non-actionnaires, élus par l'assemblée générale et n'étant pas frappés d'incapacités, d'incompatibilités ou de déchéances prévues par la loi.

Le nombre des membres du conseil d'administration non-actionnaires ne doit en aucun cas dépasser le tiers (1 / 3) du nombre total des administrateurs.

Ces derniers doivent être nommés pour leur savoir-faire ou leur compétence ou parmi Les personnes physiques ou morales exerçant un contrôle indirect sur la société ou sur lesquelles la société exerce un contrôle direct ou indirect ou parmi les salariés de La société.

S'ils ont été nommés parmi les salariés de la société, le cumul des deux qualités n'est possible pour le salarié que si son contrat de travail est antérieur de cinq années au moins à sa nomination comme membre au conseil d'administration et correspond à un emploi effectif »

Extrait des Statuts de la Société (Article 15)

« Lorsqu'une personne morale est nommée membre du conseil d'administration, elle est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que ce soit, celle-ci est tenue de pouvoir en même temps à son remplacement.

Un ou plusieurs administrateurs peuvent se faire représenter par un mandataire administrateur ou faisant partie de sa famille jusqu'au deuxième degré par une délégation spéciale si elle est possible »

5.3 RÈGLES APPLICABLES À LA NOMINATION DE LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

Extrait des Statuts de la Société (Article 21)

« Le Président directeur général assure, sous sa responsabilité, la direction générale de la société, il peut pour l'assister, s'adjoindre avec le titre de Directeur Général Adjoint, soit un de ses membres, soit un mandataire choisi en dehors de son sein. Dans ce dernier cas, le Directeur Général Adjoint assistera aux séances du conseil avec simple voix consultative. Le Directeur Général Adjoint exerce ses fonctions aussi longtemps qu'il n'y a pas renoncé ou qu'elles ne lui ont pas été retirées par le conseil d'administration qui peut le révoquer à tout moment.

Le conseil confère au Président Directeur Général dans les limites qu'il juge convenables les pouvoirs nécessaires pour lui permettre d'exercer la direction générale de la société, tous actes dépassant les limites des dits pouvoirs étant du ressort du conseil.

Le président directeur général est autorisé à déléguer tout ou partie de ses pouvoirs au directeur général adjoint, s'il en a été désigné un.

Dans le cas où le président Directeur Général se trouve empêché d'exercer ses fonctions, il peut déléguer tout ou partie de celles-ci à un administrateur.

Cette délégation, renouvelable, doit toujours être donnée pour une durée limitée.

Si le président Directeur Général est dans l'incapacité temporaire d'effectuer cette délégation, le conseil peut y procéder d'office dans les mêmes conditions.

Le conseil d'administration fixe les rémunérations fixes et proportionnelles du président Directeur Général, cette rémunération est portée au compte des frais généraux.

Le président Directeur Général peut nommer un comité consultatif composé soit d'administrateurs, soit de Directeur, soit d'administrateurs et de directeurs de la société, les membres de ce comité sont chargés d'étudier les questions que le président Directeur Général renvoie à leur examen»

ACCESSOIRES DE LIGNE

LA QUALITÉ N'EST PLUS UN PRIVILÈGE



06 HISTORIQUE DE LA VALEUR « SIAME » SUR LE MARCHÉ BOURSIER MAI 2017– MAI 2018 :



(Source : Site internet de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis - www.ilboursa.com)

07 AFFECTATION DU RESULTAT

7.1 BREF RAPPEL DES DISPOSITIONS STATUTAIRES CONCERNANT L'AFFECTATION DU RÉSULTAT :

Extrait des Statuts de la Société (Article 31)

« Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5 % du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- Les réserves statutaires »

7.2 LE TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUE	31/12/2016	MVTS	31/12/2017
CAPITAL	14 040 000	-	14 040 000
ACTIONS RACHETEES (*)	- 171 425	-	-171 425
S/TOTAL 1	13 868 575		13 868 575
RESERVE LEGALE	1 404 000	-	1 404 000
RESERVE STATUTAIRE	300 000	-	300 000
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	925 238	-	925 238
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	1 969 958	450 000	2 419 958
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	- 203 322	-	-203 322
PRIME D'EMISSION	463 486	-	463 486
S/TOTAL 2	4 859 360	450 000	5 309 360
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	427 748	-21 923	405 825
RESERVE POUR FONDS PERDUS	29 113	-5 245	23 868
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	3 878	172 674	176 552
S/TOTAL 3	460 740	145 506	606 245
RESULTATS REPORTES	2 223 453	212 726	2 436 179
S/TOTAL 4	2 223 453	212 726	2 436 179
TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT	21 412 128	808 232	22 220 359
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 633 526	67 892	1 701 418
TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION	23 045 653	876 124	23 921 777

7.3 PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2016

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice 2017 s'élevant à 1 701 418 dinars comme suit :

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1.701.418,332
RÉSULTATS REPORTÉS	2.436.178,614
TOTAL	4.137.596,946
RÉSERVE LÉGALE 5%	0,000
RÉSERVE SPÉCIALE DE RÉINVESTISSEMENT	-350.000,000
SOLDE	3.787.596,946
DIVIDENDES À DISTRIBUER (0,100 DINAR /ACTION) À PRÉLEVER SUR :	
- LE REPORT À NOUVEAU (SOUMIS À LA RETENUE À LA SOURCE, SOIT 10% DU NOMINAL) ET (DONT 17 142,500 DT SUR ACTIONS PROPRES)	-1 404.000,000
REPORT À NOUVEAU	2.383.596,946

COMPTEUR INTELLIGENT

PARCEQUE L'ÉNERGIE EST UNE
RESSOURCE RARE... QU'ENSEMBLE...
MAÎTRISONS LÀ !



08 ELEMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE

8.1 DÉFINITION ET OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE :

Le §7 de la deuxième partie de la norme comptable générale NCT 01 définit le contrôle interne comme étant un processus mis en œuvre par la direction, la hiérarchie, le personnel d'une entreprise, et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- Promouvoir l'efficacité et l'efficacités ;
- Protéger les actifs ;
- Garantir la fiabilité de l'information financière ;
- Assurer la conformité aux dispositions légales et réglementaires.

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la société ont pour objet :

- D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

8.2 ENVIRONNEMENT DU CONTRÔLE INTERNE :

L'implication de la direction générale de la « SIAME », membres du conseil d'administration, des responsables opérationnels est forte et s'articule autour des points clés suivants :

- domaines de responsabilités clairement établis ;
- principe de délégation et supervision ;
- séparation des tâches entre les fonctions d'autorisation, de contrôle, d'enregistrement et de paiement ;
- distinction entre les opérateurs qui engagent les opérations et ceux chargés de leur validation, leur suivi ou leur règlement ;
- contrôles de détection à tous les niveaux, qu'ils soient d'ordre purement financier ou plus technique (intrusions, sécurité informatique, fraude ...) ;
- matérialisation systématique des vérifications effectuées par des visas.

Enfin, la société s'appuie fortement sur son capital humain autour des axes suivants:

- sensibilisation à l'éthique et au besoin de contrôle,
- politique de fidélisation des collaborateurs,
- politique de responsabilisation et de motivation
- politique active de formation et d'évaluation des compétences

8.3 DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACES :

La société est dotée d'une organisation de contrôle en trois niveaux :

1. le premier niveau de contrôle est exercé par chaque collaborateur, en fonction des responsabilités qui ont été explicitement déléguées, des procédures applicables à l'activité qu'il exerce et des instructions communiquées par sa hiérarchie ;
2. le second niveau de contrôle est exercé par la hiérarchie, dans le cadre du processus normal de supervision, tel que défini par les procédures en vigueur. Les dirigeants de chaque direction sont donc parties prenantes du bon fonctionnement du système de contrôle interne ;
3. le troisième niveau de contrôle est du ressort de la Direction Générale ou de fonctions spécialisées, indépendantes des activités contrôlées et rapportant directement à la Direction Générale (missions d'audit externe sur le système d'information, contrôles des comptes du commissaire aux comptes).

Le niveau de formalisation des procédures à ce jour est limité aux exigences Management de la qualité prévues par les normes ISO auxquelles la « SIAME est certifiée. Ainsi, la société est dotée d'une cartographie de processus (décisionnels, métier et support), toute la documentation du système qualité, procédures détaillées...etc.

8.4 ELABORATION ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE :

L'objectif principal des comptes annuels est de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'une société.

La comptabilité de la « SIAME » est tenue en interne avec comme support le logiciel « SAGE » qui a été implémenté courant l'exercice 2012 assurant ainsi une meilleure sécurité des informations financières.

Une situation intermédiaire (au 30 Juin de chaque année) et annuelle des comptes est élaborée et arrêtée par le Conseil d'Administration.

Le Commissaire aux comptes est associé à l'ensemble du processus de contrôle de l'information financière et comptable dans un souci d'efficacité et de transparence. Dans le cadre de ses diligences, il procède à l'analyse des procédures comptables et à l'évaluation des systèmes de contrôle interne en vigueur aux seules fins de déterminer la nature, la période et l'étendue de leurs contrôles. Il émet des recommandations au Conseil d'Administration et à la Direction Générale. Il vérifie par ailleurs la cohérence entre le rapport de gestion et les états financiers comptables, ainsi que la cohérence de l'ensemble avec les éléments audités.

L'exercice de ces diligences lui permet d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes qu'il certifie ne comportent pas d'anomalies significatives.

DISJONCTEURS

DISJONCTEURS SIAME...UNE QUALITÉ QUI DURE



09 PRÉSENTATION DU GROUPE SIAME

9.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le groupe "SIAME" est composé de 7 sociétés y compris la société mère. Le groupe est constitué principalement par des sociétés exerçant des activités intégrées en amont ou en aval à l'activité de la société « SIAME ». Elles interviennent dans des activités telles que la distribution et la sous-traitance du matériel électrique.

Outre les comptes de la société mère, les états financiers consolidés comprennent les comptes des filiales SITEL, ELECTRICA, CONTACT, TOUTALU et SIAME INTERNATIONAL.

La société INNOV-ALLIANCE-TECH, créée courant 2017, n'a pas accompli un exercice entier et n'est pas tenu de ce fait d'arrêter les états financiers au titre du dit exercice. Les statuts de la société ont prévu de manière exceptionnelle, que le premier exercice s'étend du jour de la constitution de la société au 31 Décembre de l'année suivante. Ceci étant, la société I@T, ne sera pas intégrée dans le périmètre de consolidation du groupe SIAME au titre de l'exercice 2017.

Les pourcentages de contrôle et d'intérêt dans les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, sont détaillés dans le tableau qui suit :

RAISON SOCIALE	POURCENTAGE DE CONTRÔLE		TYPE DE CONTRÔLE		POURCENTAGE D'INTÉRÊT		MÉTHODE DE CONSOLIDATION	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
SIAME	100,00%	100,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	100,00%	100,00%	IG	IG
Sitel	59,77%	59,77%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	59,77%	59,77%	IG	IG
Electrica	80,00%	80,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	80,00%	99,99%	IG	IG
Contact	100,00%	100,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	100,00%	100,00%	IG	IG
Siame Int	99,99%	99,99%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	99,99%	99,99%	IG	IG
Toutalu	81,43%	89,99%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	81,43%	89,99%	IG	IG
I@T	50,00%	-	-	-	50,00%	-	-	-

9.2 SOCIÉTÉS FILIALES

Les sociétés sous contrôle exclusif de la société mère, tel que défini par le code des sociétés commerciales et les normes comptables tunisiennes sont les suivantes :

SOCIETE « CONTACT » :

SARL ayant un capital de 2.310.000 Dinars, totalement exportatrice, exerçant dans le domaine de la sous-traitance industrielle notamment l'injection et l'assemblage des pièces de connectique pour l'industrie

automobile ainsi que les équipements nécessaires pour l'habitacle des voitures. La société « CONTACT », travaille exclusivement avec des donneurs d'ordre étrangers.

SOCIETE « ELECTRICA » :

SARL ayant un capital de 1.000.000 Dinars, créée en 1999, ayant pour objet la commercialisation de matériel électrique et électronique fabriqués par la « SIAME » ainsi que les produits compléments de gamme importés de chez le partenaire du groupe la société Américaine GE..

SOCIETE « SIAME INTERNATIONAL » :

SARL, créée en 2009, ayant un capital de 150.000 Dinars. L'objet de cette société est de répondre aux besoins des clients à l'export de la « SIAME », en produits complémentaires non fabriqués par la « SIAME » ni ses filiales.

SOCIETE « SITEL » :

SA, au capital de 1.000.000 de Dinars. La « SITEL » a pour activité l'étude et la réalisation de tous travaux publics relatifs à la production au transport et à l'utilisation de tous genres d'énergie en particulier l'énergie électrique et ses dérivés ;

SOCIETE « TOUTALU » :

SA, créée en 2007 et ayant un capital de 2 800 000 Dinars. Elle a pour activité la fonderie des pièces en aluminium et notamment les accessoires de ligne BT & MT en aluminium, complétant la gamme des accessoires de ligne fabriqués par la SIAME.

SOCIETE « I@T » :

SA créée en 2017 avec un capital initial de 300 000 Dinars, la société a pour objet la Recherche et le développement de solutions intelligentes et innovantes pour la gestion et la distribution de l'énergie, ainsi que l'intégration et la validation de solutions et de produits dans les domaines technologiques à forte valeur ajoutée, notamment pour les secteurs de la robotique, l'instrumentation, l'appareillage, la domotique, et les terminaux intelligents.

10 RÉALISATIONS DU GROUPE SIAME EN 2017

10.1 APERÇU SUR LES RÉALISATIONS DES FILIALES

FILIALE	2017	
	CHIFFRE D'AFFAIRES	RÉSULTAT
SITEL	2 323 643	-344 301
CONTACT	10 044 610	1 557 489
ELECTRICA	8 039 802	10 340
TOUTALU	1 136 193	102 108
SIAME INTER	42 699	3 298

10.2 CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint un total de 49 463 859 Dinars, se détaillant comme suit :

SOCIETE	CHIFFRES AU 31/12/2017		CHIFFRES AU 31/12/2016		VARIATION	
	EN DT	EN %	EN DT	EN %	EN DT	EN %
SIAME	29 486 996	58%	23 514 568	54%	5 972 428	25,4%
SITEL	2 323 643	5%	5 328 960	12%	-3 005 317	-56,4%
CONTACT	10 044 610	20%	6 441 303	15%	3 603 307	55,9%
ELECTRICA	8 039 802	16%	6 275 361	14%	1 764 441	28,1%
TOUTALU	1 136 193	2%	738 090	2%	398 104	53,9%
SIAME INTER	42 699	0%	1 457 762	3%	-1 415 064	-97,1%
TOTAL	51 073 943	100%	43 756 044	100%	7 317 899	16,7%
CHIFFRE D'AFFAIRES INTRA-GROUPE	-1 610 084		-2 190 710		580 626	36,1%
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	49 463 859		41 565 334		7 898 525	19,0%

10.3 ACHATS CONSOMMÉS

Les achats consommés ont totalisé 35 151 091 Dinars à la clôture de l'exercice 2017. La répartition entre les différentes sociétés du groupe se présente comme suit :

SOCIETE	31/12/2017	
	EN DT	EN %
SIAME	20 804 496	54%
SITEL	2 651 377	12%
CONTACT	5 931 246	9%
ELECTRICA	6 527 479	18%
TOUTALU	825 984	2%
SIAME INTER	33 972	4%
TOTAL	36 774 554	100%
ELIMINATION ACHATS INTRA-GROUPE	-1 623 463	
ACHATS CONSOMMES CONSOLIDES	35 151 091	

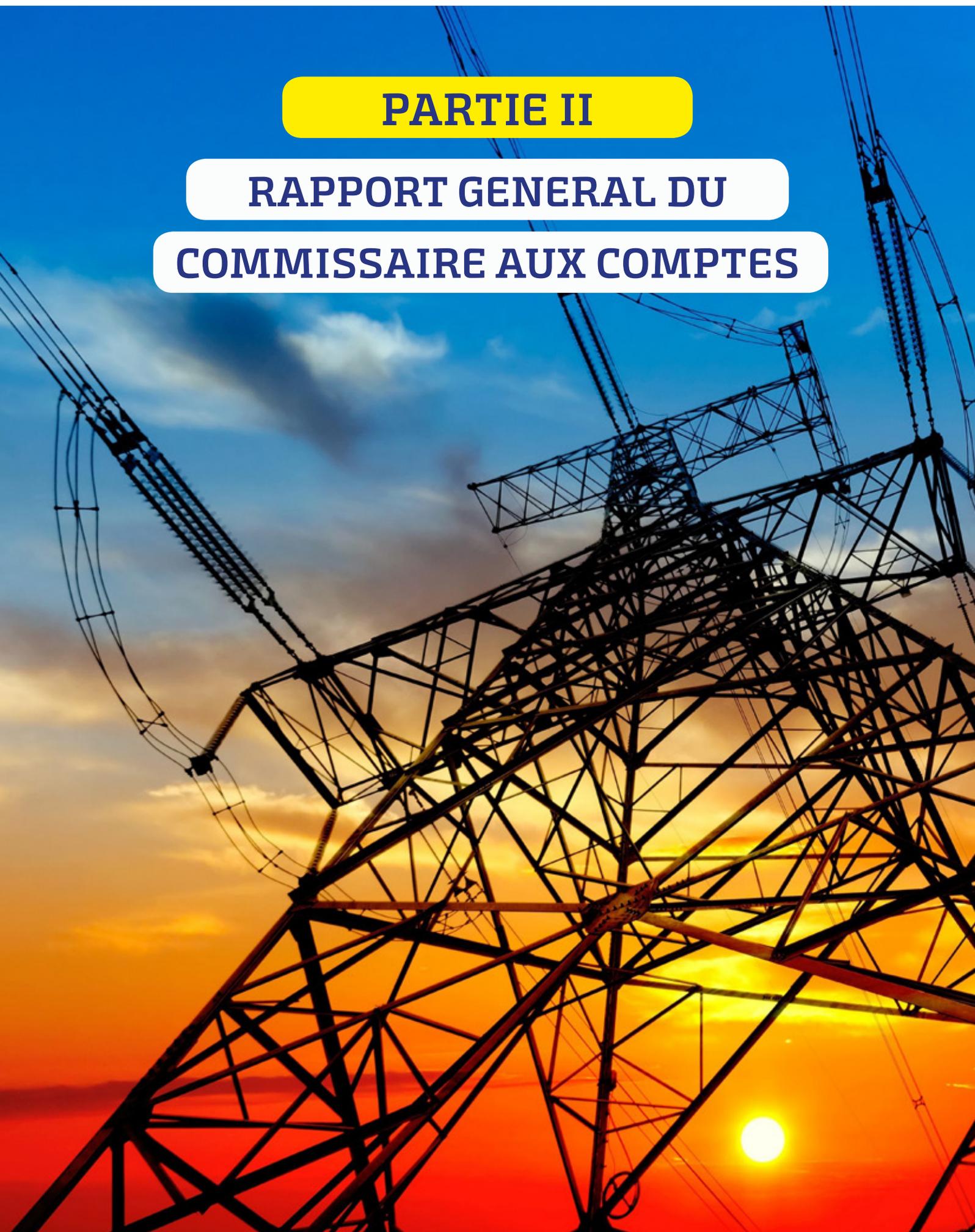
10.4 RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Au 31/12/2017, les résultats consolidés se présentent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 732 526	2 386 894	2 345 632
RESULTAT AVANT IMPOT	2 688 150	1 407 790	1 280 360
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 329 247	1 129 416	1 199 831
RESULTAT DU GROUPE	2 426 152	1 239 366	1 186 786
RESULTAT HORS GROUPE	(96 905)	(109 950)	(13 045)

PARTIE II

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES





Tel: +216 71 754 903
Fax: +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

Ennour Building
3^{ème} étage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie

Rapport Général du commissaire aux comptes

Aux actionnaires de la société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 02 juin 2016, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société «SIAME» qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 42 871 513 TND et un bénéfice net de l'exercice de 1 701 418 TND.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société «SIAME» au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

La charge d'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2017 a été estimée à 227 mTND du fait que la société ait tenu compte de deux réinvestissements financiers devant être souscrits avant la date limite du 25 juin 2018 leur permettant ainsi de bénéficier de dégrèvement fiscal. A la date d'établissement de ce rapport, les attestations de libération et les déclarations d'investissement relatives à ces réinvestissements ne nous ont pas été communiquées.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



Tel: +216 71 754 903
 Fax: +216 71 753 153
 www.bdo.com.tn

Ennour Building
 3^{ème} étage
 Centre Urbain Nord
 1082 Tunis - Tunisie

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Politique de provisionnement des Stocks

Les stocks de la société figurant au bilan au 31 décembre 2017 pour un montant brut de 15 606 733 TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société.

2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société SIAME a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total de 952 156 TND arrêté au 31 décembre 2017.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable ;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée ;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé ;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée ;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élevant au 31 décembre 2017 à 29 486 996 TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

Autre point

Le contrôle fiscal couvrant les exercices 2008 à 2011 s'est soldé en 2016 par un arrêté de taxation d'office pour un montant de 37 mTND. Cette taxation d'office a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis dont le jugement, rendu le 25 octobre 2017, a confirmé la décision de taxation d'office.



Tel: +216 71 754 903
Fax: +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

Ennour Building
3^{ème} étage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie

Par ailleurs, une notification au titre des exercices 2012 et 2013 portant sur un redressement total de 121 mTND, a été adressée à la « SIAME » le 20 juillet 2015. Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de ces deux vérifications fiscales étant donné que tous les chefs de redressement ont été contestés. L'ajustement définitif devant être comptabilisé ne peut être déterminé avant la clôture définitive de ces deux vérifications fiscales.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Tel: +216 71 754 903
Fax: +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

Ennour Building
3^{ème} étage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement



Tel: +216 71 754 903
 Fax: +216 71 753 153
 www.bdo.com.tn

Ennour Building
 3^{ème} étage
 Centre Urbain Nord
 1082 Tunis - Tunisie

rare, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes de contrôle interne de nature à impacter notre opinion.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Adnène Zghidi

Tunis, le 30 Avril 2018



Tel: +216 71 754 903
 Fax: +216 71 753 153
 www.bdo.com.tn

Ennour Building
 3^{ème} étage
 Centre Urbain Nord
 1082 Tunis - Tunisie

Rapport Spécial du commissaire aux comptes

Aux actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA

En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la société « SIAME SA » au titre de l'exercice 2017, nous avons l'honneur de vous soumettre le présent rapport relatif à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales au cours de l'exercice 2017.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Les conventions et/ou opérations réalisées en 2017 ainsi que celles autorisées antérieurement, et dont les effets se sont poursuivis au cours de cet exercice ont été réexaminées et autorisées par le conseil d'administration du 18 avril 2018.

Ces conventions et opérations se présentent comme suit :

A- Conventions et/ou opérations réalisées en 2017

A-1- Opérations avec la filiale « TOUTALU »

	En mTND			
	Solde 2016	Débit	Crédit	Solde 2017
TOUTALU	390	20	-	410

Le compte courant « TOUTALU » présente un solde débiteur de 410 mTND au 31 décembre 2017. En 2017, la « SIAME » a facturé des frais de carburant pour 3 mTND et des intérêts sur compte courant associé, au taux de 6% pour 17 mTND.

TOUTALU n'a rien réglé courant 2017.



Tel: +216 71 754 903
 Fax: +216 71 753 153
 www.bdo.com.tn

Ennour Building
 3^{ème} étage
 Centre Urbain Nord
 1082 Tunis - Tunisie

A-2- Opérations avec la filiale « CONTACT »

	En mTND			
	Solde 2016	Débit	Crédit	Solde 2017
CONTACT	118	621	100	639

Les principales opérations enregistrées en 2017 se détaillent ainsi :

- La « SIAME » a comptabilisé des dividendes auprès de « CONTACT » pour 400 mTND ;
- La « SIAME » a alimenté le compte de « CONTACT » pour 200 mTND et a établi une note de débit pour 5 mTND qui correspond aux intérêts y afférents ;
- La « SIAME » a établi des notes de débit pour 16 mTND ;
- La société « CONTACT » a réglé 100 mTND en 2017.

A-3- Opérations avec la filiale « ELECTRICA »

	En mTND			
	Solde 2016	Débit	Crédit	Solde 2017
ELECTRICA	39	48	37	50

Ce compte a enregistré les mouvements suivants :

- Règlement par « ELECTRICA » des loyers antérieurs pour 37 mTND ; et
- Facturation d'un loyer du local sis au 34 rue Ali Darghouth-Tunis pour 40 mTND l'an ;
- La « SIAME » a établi une note de débit pour 8 mTND.

A-4- Opérations avec la filiale « IAT »

	En mTND			
	Solde 2016	Débit	Crédit	Solde 2017
IAT	-	21	-	21

La « SIAME » a facturé des frais de mission pris en charge pour 21 mTND.

A-5- Opérations avec l'actionnaire M. Mohamed Hédi Ben Ayed

	En mTND			
	Solde 2016	Débit	Crédit	Solde 2017
M .H. BEN AYED	- 43	107	86	- 22

La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 86 mTND TTC par an. Le solde s'élève au 31 décembre 2017 à 22 mTND.

A-6- Cautions et avals

- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOUEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 000 TND, autorisé par le conseil n° 152 du 27 avril 2017.



Tel: +216 71 754 903
 Fax: +216 71 753 153
 www.bdo.com.tn

Ennour Building
 3^{ème} étage
 Centre Urbain Nord
 1082 Tunis - Tunisie

B- Conventions déjà approuvées par les assemblées générales ordinaires antérieures et qui continuent à produire leurs effets en 2017 :

Les conventions relatives aux cautions données par la « SIAME » au profit de ses filiales et dont les effets se poursuivent en 2017 sont les suivantes :

- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de l'AMEN BANK d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 1 260 000 TND, autorisé par le conseil n° 134 du 08 mai 2013 ;
- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n° 140 du 28 mai 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n° 144 du 09 novembre 2015 ;
- ✓ La SIAME est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n° 143 du 26 août 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BANQUE DE L'HABITAT, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé le conseil d'administration n° 145 du 28 décembre 2015 ;
- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 000 TND, autorisé par le conseil n° 147 du 26 avril 2016.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§ 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Votre conseil d'administration du 28 mai 2015 a fixé la rémunération et avantages du Président Directeur Général comme suit :
 - Une rémunération annuelle brute avant toutes déductions au titre des retenues à la source de 153 043 TND servis sur 13 mensualités ;
 - Un intéressement proportionnel exprimé en pourcentage du résultat brut avant impôts. Le pourcentage est fixé par le conseil d'administration qui arrête les comptes de l'exercice ;



Tel: +216 71 754 903
 Fax: +216 71 753 153
 www.bdo.com.tn

Ennour Building
 3^{ème} étage
 Centre Urbain Nord
 1082 Tunis - Tunisie

- Une voiture de fonction ;
 - Un plan de retraite complémentaire souscrit auprès d'une compagnie d'assurance moyennant une cotisation patronale de 11% sur le salaire brut annuel payable mensuellement ;
 - Remboursement des frais de déplacement et de représentation mensuels sur présentation de pièces justificatives.
- Votre conseil d'administration du 18 avril 2018 a décidé de servir au Président Directeur Général, une prime d'intéressement brute de 80 000 TND.

C-2 Les obligations et engagements de la « SIAME » envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 se présentent comme suit (en TND) :

Charges de l'exercice Passifs au 31/12/2017		
Avantages à court terme		
Salaires	153 043	-
Prime d'intéressement	77 000	100 000
Retraite complémentaire	17 835	4 459
Frais de déplacement	5 400	-
Avantages postérieurs à l'emploi		
	-	-
Autres avantages à long terme		
	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail		
	-	-
Paie en actions		
	-	-
Total	253 278	104 459

En dehors des conventions et opérations ci-dessus, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Adnène Zghidi

Tunis, le 30 Avril 2018

ETATS FINANCIERS

BILAN

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
ACTIFS			
Actifs non Courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1.1	2 759 907	2 201 445
- Amortissements		-1 750 054	-1 731 349
		1 009 853	470 096
Immobilisations corporelles	1.1	25 495 696	24 771 070
- Amortissements		-20 957 877	-20 301 501
		4 537 819	4 469 569
Immobilisations financières	1.2	7 128 753	6 702 114
-Provision		-544 926	-544 926
		6 583 827	6 157 188
Autres actifs non courants	1.3	-	-
Total des actifs non courants	1	12 131 499	11 096 853
Actifs Courants			
Stocks	2.1	15 606 733	11 681 398
- Provision		-1 170 298	-1 223 046
		14 436 435	10 458 352
Clients et comptes rattachés	2.2	11 919 915	12 309 704
- Provision		-2 556 610	-2 518 813
		9 363 305	9 790 891
Autres actifs courants	2.3	5 137 308	4 658 311
- Provision		-538 860	-652 521
		4 598 448	4 005 790
Placement et autres actifs financiers	2.4	14 265	6 550
Liquidités et équivalents de liquidités		2 327 992	1 131 764
- Provision		-431	-431
		2 341 826	1 137 883
Total des actifs courants	2	30 740 014	25 392 916
Total des actifs		42 871 513	36 489 769

BILAN

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		14 040 000	14 040 000
Réserves		5 137 935	4 687 935
Autres capitaux propres		606 245	460 739
Résultats reportés		2 436 179	2 223 453
Total des capitaux propres avant résultat		22 220 359	21 412 127
Résultat de l'exercice		1 701 418	1 633 526
Total des capitaux propres	3	23 921 777	23 045 653
<u>Passifs</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Crédit à moyen et long terme	4	1 070 515	652 142
Total des passifs non courants		1 070 515	652 142
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	10 069 615	6 736 764
Autres passifs courants	5.2	2 110 788	2 199 318
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	5 698 818	3 855 892
Total des passifs courants	5	17 879 221	12 791 974
Total des passifs		18 949 736	13 444 116
Total des capitaux propres et passifs		42 871 513	36 489 769

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre

	Notes	2017	2016
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	6.1	29 486 996	23 514 568
Autres produits d'exploitation	6.2	93 881	36 951
(I) Total des revenus	6	29 580 877	23 551 519
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation de stock des PF et des encours	6.1	652 054	-223 151
Achats d'approvisionnements consommés	6.3	-20 804 496	-15 504 704
Charges de personnel	6.4	-3 970 114	-3 982 806
Dotations aux amortissements et aux provisions	6.5	-626 232	-42 084
Autres charges d'exploitation	6.6	-1 394 983	-1 947 966
(II) Total des charges d'exploitation		-26 143 771	-21 700 711
RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)		3 437 106	1 850 808
Charges financières nettes	6.7	-1 880 020	-612 366
Produits financiers	6.8	401 344	402 195
Autres Gains ordinaires	6.9	53 963	134 845
Autres Pertes ordinaires	6.10	-84 042	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		1 928 351	1 775 482
Impôt sur les bénéfices		-226 933	-80 043
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		1 701 418	1 695 439
Eléments exceptionnels		-	-61 913
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 701 418	1 633 526

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre

	Notes	2017	2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'exercice		1 701 418	1 633 526
- Amortissements et provisions nettes de reprises	7.1.1	626 232	42 229
- Variation des stocks	7.1.2	-3 925 335	1 991 969
- Variation des créances clients	7.1.3	-74 325	480 067
- Variation des autres actifs	7.1.4	-486 712	-1 130 965
- Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes	7.1.5	3 249 600	60 146
- Plus value / cessions d'immobilisations		-37 800	-8 500
- Moins value / cessions d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	7.1	1 053 078	3 068 472
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.1	-1 362 851	-1 104 905
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.2	37 800	8 500
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	7.2.3	-450 000	-250 000
- Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	7.2.4	39 670	59 286
- Décaissements sur autres valeurs immobilisées	7.2.5	-16 309	-35 381
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	7.2	-1 751 690	-1 322 500
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
- Variation des emprunts (Variation des crédits de gestion CT)	7.3.1	1 699 029	-1 140 150
- Dividendes et autres distributions	7.3.2	-970 688	-1 664 005
- Variations des capitaux propres (F.Social+Subv.Inv,...)	7.3.3	145 506	-31 599
- Variations des emprunts (MT)	7.3.4	585 833	715 158
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	7.3	1 459 680	-2 120 596
Variation de trésorerie		761 068	-374 624
- Trésorerie au début de l'exercice		-614	374 010
- Trésorerie à la clôture de l'exercice		760 454	-614

01 PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer, à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72% par la « STEG ». Par décision de la « CAREP » en date du 04 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la « CAREP » du 06 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital soit 137 500 actions au profit de la société « AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C » et de 23.1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1er Juin 1999, la valeur « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmentations successives, la dernière datant de 2004 a porté le capital à la somme de 14 040 000 TND.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par Mr. Mohamed Hédi Ben Ayed agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession était de 1,3 TND par action de nominal 1 TND.

02 CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux définis par le décret 96-2459, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

2.1 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la « SIAME » sont préparés conformément au Système Comptable des Entreprises prévu par la loi 96-112 du 30 décembre 1996. L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont établis selon le modèle autorisé.

2.2 CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel.

Les méthodes comptables retenues par la « SIAME » sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation

des comptes se résumant comme suit :

2.2.1 LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'acquisition, en hors taxe récupérable, augmentés des frais directs.

La société a procédé à la réévaluation légale des éléments immobilisés inscrits à l'actif du bilan à la date du 31 décembre 1992, conformément aux dispositions des articles 16 à 20 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

□ Eléments réévalués

* Constructions	5 %
* Matériel et autres	20 %

□ Eléments non réévalués

* Constructions	5 %, 10 % & 20%
* Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 %, 15%,20% & 33%
* Matériel de transport	20 %
* Equipement de bureaux	10 %
* Matériel informatique	10 %

Ces taux n'ont pas subi de changement par rapport à ceux de l'exercice précédent.

2.2.2 PORTEFEUILLE TITRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Au 31 décembre 2017, il a été procédé à une estimation de leur valeur d'usage sur la base des cours boursiers pour les sociétés cotées et des états financiers disponibles de chaque société émettrice pour les sociétés non cotées. Pour la détermination de la valeur d'usage, il a été pris en compte de la valeur du marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice de ces titres.

Le portefeuille de placement a été comptabilisé à son coût d'acquisition.

Au 31 décembre 2017, il a été procédé à son évaluation au cours moyen pondéré du mois de décembre pour les valeurs cotées et à leur juste valeur pour les titres non cotés.

Les revenus des titres de participation ou de placement de la Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques « SIAME », sont comptabilisés dès la naissance de la créance de la société sur la société émettrice.

Les plus-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en produits à la date de leur réalisation. Les plus-values latentes sur titres de participation ou de placement ne sont pas portées parmi les produits conformément à la convention de prudence.

Les moins-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en charges à la date de leur réalisation. Les moins-values latentes sur titres de participation et de placement sont provisionnées.

2.2.3 STOCKS

Les stocks de la « SIAME » sont évalués comme suit :

- Les stocks des pièces fabriquées, des pièces en cours de fabrication et des sous-ensembles finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les stocks des produits finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les matières et articles achetés par la société sont valorisés au prix moyen pondéré.

Conformément à l'article 201 du Code des Sociétés Commerciales, la société a procédé à l'inventaire physique des stocks et des valeurs disponibles et réalisables pour les besoins de l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2017

2.2.4 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La subvention enregistrée par la « SIAME » correspond à des biens d'équipement amortissables et des frais de formation réalisés dans le cadre de la mise à niveau.

Ce compte comprend le montant net des subventions d'investissement non encore imputé sur le compte de résultat.

La subvention des biens amortissables est rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement y afférentes.

En revanche, la partie relative aux charges spécifiques est rapportée aux résultats des exercices ayant enregistré ces charges.

2.2.5 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La « SIAME » a présenté ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 de la même manière que l'exercice précédent.

2.3 UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société « SIAME » sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

2.4 REGIME FISCAL

La « SIAME » exerce son activité sous le régime partiellement exportateur. Elle bénéficie en conséquence des avantages liés à l'exportation conformément à la législation en vigueur.

En matière de taxe de formation professionnelle, elle est soumise au taux réduit de 1%, vu qu'elle exerce dans l'activité des industries manufacturières.

2.5 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs, il convient de noter que le conseil d'administration en date du 23 février 2018 a autorisé la cession de la totalité des titres de participation dans la société « SAS MAYTEL » soit 8 000 actions pour un prix forfaitaire de 300 000 €.

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 18 avril 2018. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

NOTE 1 : ACTIFS NON COURANTS

La valeur brute des actifs non courants s'élevant à 35 564 695 TND au 31 décembre 2017 contre 33 854 968 TND au 31 décembre 2016 se présente comme suit :

DESIGNATION	NOTE	EN TND		
		31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.1	2 759 907	2 201 445	558 462
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		25 495 696	24 771 070	724 626
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1.2	7 128 753	6 702 114	426 639
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1.3	180 339	180 339	-
TOTAL		35 564 695	33 854 968	1 709 727

Les actifs non courants nets des amortissements et des provisions ont atteint 12 131 499 TND au 31 décembre 2017 contre 11 096 853 TND à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 009 853	470 096	539 757
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 537 819	4 469 569	68 250
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6 583 827	6 157 188	426 639
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	-	-	-
TOTAL	12 131 499	11 096 853	1 034 646

1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que leurs amortissements :

Désignation	Valeur brute					Amortissement					V C N
	Début Exercice	Acquisitions	Reclassement/ Cession	Total	Début Exercice	Dotation	Régularisations	Cumul Amts			
1 - Immobilisations Incorporables	2 201 445	558 462	-	2 759 907	1 731 349	18 705	-	1 750 054	1 009 853		
Investissement de recherche et de développement	517 004	-	-	517 004	517 004	-	-	517 004	-		
Concessions, marques, brevets et licences	1 003 932	-	-	1 003 932	1 003 932	-	-	1 003 932	-		
Logiciels	215 176	71 639	-	286 815	210 413	18 705	-	229 118	57 697		
Activités de développement en cours	465 333	486 823	-	952 156	-	-	-	-	952 156		
2 - Immobilisations Corporelles	24 771 070	804 389	79 763	25 495 696	20 301 501	736 139	79 763	20 957 877	4 537 819		
2.1 Terrain	51 279	-	-	51 279	-	-	-	-	51 279		
2.2 Constructions	4 801 662	-	-	4 801 662	3 007 230	172 440	-	3 179 670	1 621 992		
Bâtiments Industriels	4 161 351	-	-	4 161 351	2 510 614	153 712	-	2 664 326	1 497 025		
Bâtiments administratifs	501 831	-	-	501 831	452 755	15 200	-	467 955	33 876		
Installations générales, agencements et aménagements	138 480	-	-	138 480	43 861	3 528	-	47 389	91 091		
2.3 Matériels & Outillages	16 365 598	264 791	-	16 630 389	14 741 694	390 846	-	15 132 540	1 497 849		
2.3.1 Matériels Industriels	8 747 567	75 312	-	8 822 879	7 636 915	196 935	-	7 833 850	989 029		
2.3.2 Outillages Industriels	5 532 762	121 280	-	5 654 042	5 194 679	117 739	-	5 312 418	341 624		
2.3.3 Pièces de rechange et outillages Immobilisés	2 085 269	68 199	-	2 153 468	1 910 100	76 172	-	1 986 272	167 196		
Pièces de rechange immobilisées	1 845 275	61 531	-	1 906 806	1 677 625	69 879	-	1 747 504	159 302		
Petits outillages immobilisés	239 994	6 668	-	246 662	232 475	6 293	-	238 768	7 894		
2.4 Matériels de transport	820 127	238 584	79 763	978 948	630 566	94 364	79 763	645 167	333 781		
Matériels de transport de biens	140 152	-	-	140 152	140 152	-	-	140 152	-		
Matériels de transport de personnes	679 975	238 584	79 763	838 796	490 414	94 364	79 763	505 015	333 781		
2.5 Autres Immobilisations Corporelles	2 323 860	59 823	-	2 383 683	1 922 011	78 489	-	2 000 500	383 183		
2.5.1 Agencements, aménagement et installations	1 269 945	4 266	-	1 274 211	928 688	34 133	-	962 821	311 390		
2.5.2 Matériels de bureaux	1 051 101	55 557	-	1 106 658	990 509	44 356	-	1 034 865	71 793		
2.5.3 Immobilisation chez tiers	2 814	-	-	2 814	2 814	-	-	2 814	-		
2.6 Immobilisation corporelles en cours	408 544	241 191	-	649 735	-	-	-	-	649 735		
Total général	26 972 515	1 362 851	79 763	28 255 603	22 032 850	754 844	79 763	22 707 931	5 547 672		

1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2017 à 7 128 753 TND contre 6 702 114 TND au 31 décembre 2016. Le détail de cette rubrique est le suivant :

DESIGNATION	NOTE	EN TND		
		31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
TITRES DE PARTICIPATION	1.2.1	6 893 634	6 443 634	450 000
EMPRUNT NATIONAL		12 000	16 000	-4 000
PRÊTS PERSONNELS	1.2.2	75 549	85 022	-9 473
DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT	1.2.3	147 570	157 458	-9 888
TOTAL		7 128 753	6 702 114	426 639

1.2.1 TITRES DE PARTICIPATION

Le portefeuille titres de la « SIAME » s'élève au 31 décembre 2017 à 6 893 634 TND. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
SIALE	129 250	129 250	-
CELEC	88 000	88 000	-
SERPAC	750	750	-
ELECTRICA	825 595	825 595	-
CONTACT	2 529 850	2 529 850	-
EPICORPS	36 263	36 263	-
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	50 000	-
SITEL	597 670	597 670	-
SIAME INTERNATIONAL	149 990	149 990	-
SAS MAYETEL	34 816	34 816	-
INNOV-ALLIANCE-TECH	150 000	-	150 000
TOUTALU	2 301 450	2 001 450	300 000
TOTAL	6 893 634	6 443 634	450 000

- Les acquisitions de la période se présentent ainsi :

DESIGNATION	31/12/2017
ACQUISITION ACTIONS INNOV-ALLIANCE-TECH	150 000
ACQUISITION ACTIONS TOUTALU	300 000
TOTAL	450 000

Le tableau suivant détaille l'affectation des provisions estimées à 471 456 TND :

DESIGNATION	EN TND		
	BRUT	PROVISION	VCN
SIALE	129 250	-129 250	-
CELEC	88 000	-88 000	-
SERPAC	750	-750	-
ELECTRICA	825 595	-	825 595
CONTACT	2 529 850	-	2 529 850
EPICORPS	36 263	-36 263	-
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	-50 000	-
SITEL	597 670	-	597 670
SIAME INTERNATIONAL	149 990	-	149 990
SAS MAYETEL	34 816	-	34 816
INNOV-ALLIANCE-TECH	150 000	-	150 000
TOUTALU	2 301 450	-167 193	2 134 257
TOTAL	6 893 634	-471 456	6 422 178

1.2.2 PRETS AU PERSONNEL

La variation des prêts au personnel se présente au titre de 2017 comme suit :

DESIGNATION	EN TND				
	31/12/2016	OCTROI	REMBOURSEMENT	APUREMENT	31/12/2017
PRÊTS AU PERSONNEL BRUT	85 022	30 197	39 670	-	75 549
PROVISIONS PRÊTS AU PERSONNEL	-	-	-	-	-
TOTAL NET DE PROVISION	85 022	30 197	39 670	-	75 549

1.2.3 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

Le compte dépôts et cautionnements présente au 31 décembre 2017 un solde débiteur de 147 570 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
CAUTIONS DOUANE	92 552	92 283	269
CONSIGNATION CONTENEURS	51 743	61 900	-10 157
DIVERS CAUTIONNEMENTS	3 275	3 275	-
TOTAL	147 570	157 458	-9 888

Au 31 décembre 2017, les provisions constituées au titre de cette rubrique totalisent 73 470 TND.

1.3 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants affichent au 31 décembre 2017 un solde nul, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	VALEUR BRUTE	RESORPTION	VALEUR NETTE
ESSAIS DE DIVERS TYPES DE PRODUITS	180 339	180 339	-
TOTAL	180 339	180 339	-

NOTE 2 : ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint 30 740 014 TND au 31 décembre 2017 contre 25 392 916 TND au 31 décembre 2016. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	EN TND		
		31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
STOCKS	2.1	14 436 435	10 458 352	3 978 083
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2.2	9 363 305	9 790 891	-427 586
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	4 598 448	4 005 790	592 658
PLACEMENTS ET LIQUIDITÉS	2.4	2 341 826	1 137 883	1 203 943
TOTAL		30 740 014	25 392 916	5 347 098

2.1 STOCK

La valeur nette du stock est passée de 10 458 352 TND au 31 décembre 2016 à 14 436 435 TND au 31 décembre 2017 dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	EN TND		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
MATIÈRES PREMIÈRES	1 017 201	-124 761	892 440
PIÈCES COMPOSANTES	9 365 063	-411 585	8 953 478
PIÈCES FABRIQUÉES	816 596	-102 935	713 661
PRODUITS CONSOMMABLES	323 124	-29 193	293 931
PRODUITS FINIS	4 084 749	-501 824	3 582 925
TOTAL	15 606 733	-1 170 298	14 436 435

2.2 CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2017, une valeur nette de 9 363 305 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
STEG	3 332 024	3 175 022	157 002
CLIENTS LOCAUX	1 642 082	2 536 100	-894 018
CLIENTS ÉTRANGERS	3 758 615	3 257 092	501 523
CLIENTS EFFETS À RECEVOIR	502 990	725 538	-222 548
CLIENTS DOUTEUX - EFFETS ET CHEQUES IMPAYÉS	2 684 204	2 615 952	68 252
TOTAL	11 919 915	12 309 704	-389 789
PROVISIONS	-2 556 610	-2 518 813	-37 797
ENCOURS CLIENTS NETS	9 363 305	9 790 891	-427 586

Les provisions pour dépréciation des comptes clients ont enregistré une augmentation de 1,5% en passant de 2 518 813 TND au 31 décembre 2016 à 2 556 610 TND au 31 décembre 2017.

2.3 AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2017 à 4 598 448 TND contre 4 005 790 TND au 31 décembre 2016.

La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
FOURNISSEURS DEBITEURS	388 935	232 440	156 495
AVANCE FOURNISSEUR	539 986	626 080	-86 094
ACOMPTES AU PERSONNEL	88 143	81 697	6 446
ETAT, IMPOTS ET TAXES	2 089 294	1 798 074	291 220
DEBITEURS DIVERS	1 685 859	995 151	690 708
PRODUITS A RECEVOIR	197 138	122 423	74 715
COMPTES D'ATTENTE	37 379	733 478	-696 099
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	110 574	68 968	41 606
TOTAL BRUT	5 137 308	4 658 311	478 997
PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES FOURNISSEURS	-	-97 957	97 957
PROVISION POUR DEPRECIATION DES DEBITEURS DIVERS	-538 860	-538 860	-
PROVISION POUR DEPRECIATION SUR REPORT IS	-	-13 002	13 002
PROVISION POUR DEPRECIATION AUTRES COMPTES DEBITEURS	-	-2 702	2 702
TOTAL PROVISION	-538 860	-652 521	113 661
TOTAL NET	4 598 448	4 005 790	592 658

2.4 PLACEMENTS ET LIQUIDITES

Les placements et liquidités ont atteint au 31 décembre 2017, 2 341 826 TND contre 1 137 883 TND au 31 décembre 2016 détaillés comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
PLACEMENTS	10 265	2 550	7 715
PARTIE COURANTE/EMPRUNT NATIONAL	4 000	4 000	-
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	1 567 416	1 103 302	464 114
BANQUES ET CAISSES	760 576	28 462	732 114
PROVISIONS	-431	-431	-
TOTAL	2 341 826	1 137 883	1 203 943

NOTE 3 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2017 à 23 921 777 TND détaillés comme suit :

RUBRIQUE	31/12/2016	MVTS	31/12/2017
CAPITAL	14 040 000	-	14 040 000
ACTIONS RACHETEES	-171 425	-	-171 425
S/TOTAL 1	13 868 575	-	13 868 575
RESERVE LEGALE	1 404 000	-	1 404 000
RESERVE STATUTAIRE	300 000	-	300 000
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	925 238	-	925 238
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	1 969 958	450 000	2 419 958
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	-203 322	-	-203 322
PRIME D'EMISSION	463 486	-	463 486
S/TOTAL 2	4 859 360	450 000	5 309 360
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	427 748	-21 923	405 825
RESERVE POUR FONDS PERDUS	29 113	-5 245	23 868
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	3 878	172 674	176 552
S/TOTAL 3	460 739	145 506	606 245
RESULTATS REPORTES	2 223 453	212 726	2 436 179
S/TOTAL 4	2 223 453	212 726	2 436 179
TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT	21 412 127	808 232	22 220 359
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 633 526	67 892	1 701 418
TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION	23 045 653	876 124	23 921 777

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Rubrique	CAPITAL	RESULTATS REPORTES	RESULTATS REPORTES/ ACTIONS PROPRIES	ACTIONS RACHETES	RESERVE LEGALE	RESERVE STATUTAIRE	RVE SPE. REVAL.	AUTRES COMPL. D'APPORT	PRIME D'EMISSION	RVE POUR FONDS SOCIAL	RVE FONDS PERDUS	SUBV. D'INVEST.	RVES SPE. REINVEST.	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
Solde au 31/12/2016	14 040 000	2 097 236	126 217	-171 425	1 404 000	300 000	925 238	-203 322	463 486	427 748	29 113	3 878	1 969 958	1 633 526	23 045 653
AFFECTATION DU RESULTAT DE 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	450 000	-450 000	-
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-21 923	-	-	-	-	-21 923
RESERVE POUR FONDS PERDUS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-5 245	-	-	-	-5 245
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	172 674	-	-	172 674
RESULTATS REPORTES	-	200 726	12 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-212 726	-
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RACHAT D'ACTIONS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-970 800	-970 800
REVENTE D'ACTIONS PROPRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUGMENTATION DE CAPITAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT 2017														1 701 418	1 701 418
Solde au 31/12/2017	14 040 000	2 297 962	138 217	-171 425	1 404 000	300 000	925 238	-203 322	463 486	405 825	23 868	176 552	2 419 958	1 701 418	23 921 777

NOTE 4 : PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique s'élève à 1 070 515 TND au 31 décembre 2017, contre 652 142 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle regroupe le solde à plus d'un an des crédits bancaires à moyen terme. Son détail est le suivant :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
CRÉDIT ATTIJARI	1 070 515	652 142	418 373
TOTAL	1 070 515	652 142	418 373

NOTE 5 : PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2017, 17 879 221 TND contre 12 791 974 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	NOTE	EN TND		
		31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5.1	10 069 615	6 736 764	3 332 851
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	2 110 788	2 199 318	-88 530
PASSIFS FINANCIERS	5.3	5 698 818	3 855 892	1 842 926
TOTAL		17 879 221	12 791 974	5 087 247

5.1 FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2017, ce poste s'élève à 10 069 615 TND contre 6 736 764 TND au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
FOURNISSEURS	8 241 464	5 665 402	2 576 062
FOURNISSEURS, EFFET A PAYER	1 653 236	966 371	686 865
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	174 915	104 991	69 924
TOTAL	10 069 615	6 736 764	3 332 851

5.2 AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2017, 2 110 788 TND contre 2 199 318 TND au 31 décembre 2016. La variation enregistrée au niveau de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
CLIENTS, AVANCES ET ACOMPTE	98 557	-	98 557
PERSONNEL	556 041	523 371	32 670
ETAT, IMPOTS ET TAXES	687 907	958 809	-270 902
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	32 820	32 708	112
AUTRES CHARGES A PAYER	407 661	336 488	71 173
CNSS ET ASSURANCE GROUPE	309 122	329 262	-20 140
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES	18 680	18 680	-
TOTAL	2 110 788	2 199 318	-88 530

5.3 CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2017, le solde de cette rubrique totalisant 5 698 818 TND se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	EN TND	
		31/12/2017	31/12/2016
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3.1	5 698 696	3 826 816
CONCOURS BANCAIRES		122	29 076
TOTAL		5 698 818	3 855 892

5.4 AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers s'élevant au 31 décembre 2017 à 5 698 696 TND se détaillent comme suit :

DESIGNATION	EN TND	
	31/12/2017	31/12/2016
CRÉDITS LIÉS AU CYCLE D'EXPLOITATION	5 400 000	3 700 971
FINANCEMENTS DE STOCKS	1 700 000	900 000
FINANCEMENTS EN DEVISES	1 000 000	650 971
PRE-FINANCEMENT EXPORT	2 700 000	2 150 000
CMT ÉCHÉANCES À - D'UN AN	298 696	125 845
CMT ÉCHÉANCES - D'UN AN	286 032	118 572
CMT INTÉRÊTS COURUS NON ÉCHUS	12 664	7 273
TOTAL	5 698 696	3 826 816

NOTE 6 : COMPTES DE RESULTAT

L'exercice 2017 s'est clôturé par un résultat bénéficiaire net de 1 701 418 TND. Il s'analyse comme suit :

DESIGNATION	NOTE	EN TND		
		2017	2016	VARIATION
REVENUS	6.1	29 486 996	23 514 568	5 972 428
VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET ENCOURS	6.1	652 054	-223 151	875 205
PRODUCTION		30 139 050	23 291 417	6 847 633
ACHATS CONSOMMÉS	6.3	-20 804 496	-15 504 704	-5 299 792
MARGE / COUT MATIÈRES		9 334 554	7 786 713	1 547 841
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	6.2	93 881	36 951	56 930
CHARGES DE PERSONNEL	6.4	-3 970 114	-3 982 806	12 692
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6.5	-626 232	-42 084	-584 148
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6.6	-1 394 983	-1 947 966	552 983
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		3 437 106	1 850 808	1 586 298
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	6.7	-1 880 020	-612 366	-1 267 654
PRODUITS FINANCIERS	6.8	401 344	402 195	-851
AUTRES GAINS ORDINAIRES	6.9	53 963	134 845	-80 882
AUTRES PERTES ORDINAIRES		-84 042	-	-84 042
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. AVANT IMPÔT		1 928 351	1 775 482	152 869
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		-226 933	-80 043	-146 890
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. APRES IMPÔT		1 701 418	1 695 439	5 979
ELEMENTS EXCEPTIONNELS		-	-61 913	61 913
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		1 701 418	1 633 526	67 892

6.1 PRODUCTION

La production est passée de 23 291 417 TND en 2016 à 30 139 050 TND en 2017. Cette variation s'analyse comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	2017	2016	VARIATION
VENTES LOCALES	13 223 000	11 827 578	1 395 422
VENTES STEG	5 840 786	3 977 661	1 863 125
VENTES EXPORT	10 423 210	7 709 329	2 713 881
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	29 486 996	23 514 568	5 972 428
VARIATION DES STKS DES PDTS FINIS & ENC.	652 054	-223 151	875 205
TOTAL PRODUCTION	30 139 050	23 291 417	6 847 633

6.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste totalise au titre de l'exercice 2017, 93 881 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	2017	2016	VARIATION
PRODUITS DIVERS (LOYERS)	35 118	33 172	1 946
SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS INSCRITE AU RÉSULTAT	58 763	3 779	54 984
TOTAL	93 881	36 951	56 930

6.3 ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés ont atteint au titre de 2017, 20 804 496 TND contre 15 504 704 TND au titre de l'exercice 2016, enregistrant ainsi une hausse de 5 299 792 TND dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	EN TND		
	2017	2016	VARIATION
ACHAT MATIERES PREMIERES ET PIÈCES COMPOSANTES	22 754 353	13 210 359	9 543 994
ACHAT MATIERES CONSOMMABLES ET EMBALLAGES	526 928	369 741	157 187
VARIATION DE STOCK	-3 273 281	1 768 817	-5 042 098
ACHATS NON STOCKES	539 870	515 380	24 490
ACHATS DE MARCHANDISES	266 905	301 454	-34 549
RRR/ACHATS	-779	-656 247	655 468
TRANSFERT DE CHARGES	-9 500	-4 800	-4 700
TOTAL	20 804 496	15 504 704	5 299 792

6.4 CHARGES DU PERSONNEL

Les charges de personnel s'élèvent au titre de l'exercice 2017 à 3 970 114 TND contre 3 982 806 TND en 2016. La variation se présente ainsi :

DESIGNATION	EN TND		
	2017	2016	VARIATION
SALAIRES ET COMPLÉMENTS DE SALAIRES	2 819 262	2 694 407	124 855
AVANTAGES EN NATURE	14 468	14 147	321
INDEMNITÉS	410 995	395 213	15 782
CONGÉS	205 839	215 735	-9 896
CHARGES PATRONALES (CNSS ET ASSURANCE GROUPE)	713 297	663 304	49 993
TRANSFERT DE CHARGES	-193 747	-	-193 747
TOTAL	3 970 114	3 982 806	-12 692

6.5 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique totalise 626 232 TND au titre de l'exercice 2017 ainsi détaillés :

DESIGNATION	EN TND		
	2017	2016	VARIATION
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. INCORPORELLES	18 705	4 145	14 560
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. CORPORELLES	736 139	707 695	28 444
DOTATION RESORPTION CHARGES A REPARTIR	-	25 007	-25 007
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DE STOCKS	1 170 298	1 223 047	-52 749
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	37 797	58 280	-20 483
TOTAL DOTATIONS	1 962 939	2 018 174	-55 235
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS	-1 223 046	-1 754 458	531 412
REPRISE SUR PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	-	-221 632	221 632
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION A. A. COURANTS	-113 661	-	-113 661
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	-	-	-
TOTAL REPRISES	-1 336 707	-1 976 090	639 383
TOTAL	626 232	42 084	584 148

6.6 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation ont enregistré une diminution de 552 983 TND, en passant de 1 947 966 TND au titre de 2016 à 1 394 983 TND au titre de 2017. Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	2017	2016	VARIATION
FOURNITURES DE BUREAUX	16 167	16 163	4
SOUS TRAITANCE	6 233	-	6 233
LOCATIONS	7 312	11 945	-4 633
ENTRETIENS ET REPARTIONS	146 021	174 194	-28 173
PRIMES D'ASSURANCE	76 849	76 098	751
ETUDES RECHERCHE DOCUMENTATION ET ABONNEMENT	28 193	8 775	19 418
HONORAIRES	205 333	207 862	-2 529
COMMISSIONS SUR VENTES	92 477	54 765	37 712
SÉMINAIRES ET FORMATION	20 134	10 950	9 184
PUBLICITÉ, FOIRES ET RELATIONS PUBLIQUES	30 788	16 013	14 775
TRANSPORTS	204 143	172 258	31 885
MISSIONS, DÉPLACEMENTS, RESTAURATION ET RÉCEPTION	173 298	176 280	-2 982
FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMUNICATION	34 642	41 187	-6 545
COMMISSIONS BANCAIRES	108 347	89 607	18 740
PÉNALITÉS	16 590	338 953	-322 363
JETONS DE PRÉSENCES	50 000	48 000	2 000
IMPÔTS ET TAXES	279 537	574 724	-295 187
CHARGES LIÉES À MODIFICATION COMPTABLE	-6 025	5 815	-11 840
TRANSFERT DE CHARGES	-95 056	-75 623	-19 433
TOTAL	1 394 983	1 947 966	-552 983

6.7 CHARGES FINANCIERES NETTES

En 2017, cette rubrique a enregistré une augmentation de 1 267 654 TND en passant de 612 366 TND en 2016 à 1 880 020 TND en 2017. Cette variation se détaille comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	2017	2016	VARIATION
INTÉRÊTS SUR PREFINANCEMENT EXPORT	157 614	115 286	42 328
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DE STOCKS	81 901	51 011	30 890
INTÉRÊTS SUR COMPTE COURANT	18 160	3 705	14 455
INTÉRÊTS SUR ESCOMPTE	232 738	164 788	67 950
INTÉRÊTS SUR AUTRES CRÉDITS EXPLOITATION	80 093	25 830	54 263
PERTE DE CHANGE	1 877 030	679 546	1 197 484
GAIN DE CHANGE	-630 517	-440 752	-189 765
INTÉRÊTS SUR CMT	84 748	29 139	55 609
RÉMUNÉRATION DE COMPTE COURANT	-21 747	-16 332	-5 415
PERTE/DÉS ÉLÉMENTS FINANCIERS	-	145	-145
TOTAL	1 880 020	612 366	1 267 654

6.8 PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers totalisant 401 344 TND en 2017 se détaillent ainsi :

DESIGNATION	EN TND		
	2017	2016	VARIATION
DIVIDENDES REÇUS	401 344	402 195	-851
TOTAL	401 344	402 195	-851

6.9 AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'élèvent en 2017 à 53 963 TND contre 134 845 TND en 2016 et se détaillent ainsi :

DESIGNATION	EN TND		
	2017	2016	VARIATION
PRODUIT NET SUR CESSION DES IMMOBILISATIONS	37 800	8 500	29 300
AUTRES GAINS ORDINAIRES	16 163	126 345	-110 182
TOTAL	53 963	134 845	-80 882

Les autres gains ordinaires résultent de l'apurement de dettes qui ne sont plus exigibles et d'anciens comptes de passifs conformément aux décisions du conseil d'administration du 18 avril 2018.

6.10 AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires s'élèvent en 2017 à 84 042 TND :

DESIGNATION	EN TND		
	2017	2016	VARIATION
AUTRES PERTES ORDINAIRES	84 042	-	84 042
TOTAL	84 042	-	84 042

Les autres pertes ordinaires résultent de l'apurement de créances et d'anciens comptes d'actifs conformément aux décisions du conseil d'administration du 18 avril 2018

NOTE 7: FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2017, la variation de trésorerie de la société « SIAME » s'est soldée pour 761 068 TND contre - 374 624 TND au 31 décembre 2016, ainsi ventilée :

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION	1 053 078	3 068 472
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-1 751 690	-1 322 500
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	1 459 680	-2 120 596
TOTAL	761 068	-374 624

7.1.1 AJUSTEMENTS POUR AMORTISSEMENTS & PROVISIONS

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	626 232	42 084
PROVISION POUR DEPRECIATION DES ELEMENTS FINANCIERS	-	145
REPRISE / ELEMENTS FINANCIERS	-	-
TOTAL	626 232	42 229

7.1.2 VARIATION DES STOCKS

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
STOCKS N-1	11 681 398	13 673 367
STOCKS N	-15 606 733	-11 681 398
TOTAL	-3 925 335	1 991 969

7.1.3 VARIATION DES CREANCES CLIENTS

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N-1	12 309 704	12 811 550
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N	-11 919 915	-12 309 704
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N-1	1 103 302	1 081 523
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N	-1 567 416	-1 103 302
TOTAL	-74 325	480 067

7.1.4 VARIATION DES AUTRES ACTIFS

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
AUTRES ACTIFS COURANTS N-1	4 658 311	3 531 346
AUTRES ACTIFS COURANTS N	-5 137 308	-4 658 311
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N-1	6 550	2 550
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N	-14 265	-6 550
TOTAL	-486 712	-1 130 965

7.1.5 VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
AUTRES PASSIFS COURANTS N-1	-2 199 318	-2 426 191
AUTRES PASSIFS COURANTS N	2 110 788	2 199 318
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES N-1	18 680	240 312
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES N	-18 680	-18 680
DIVIDENDES N-1	32 708	32 491
DIVIDENDES N	-32 820	-32 708
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N-1	-6 736 764	-6 678 053
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N	10 069 615	6 736 764
INTERETS COURUS N-1	-7 273	-380
INTERETS COURUS N	12 664	7 273
TOTAL	3 249 600	60 146

7.2.1 DECAISSEMENTS SUR AQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N-1	2 201 445	2 003 623
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N	-2 759 907	-2 201 445
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N-1	24 771 070	23 893 483
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N	-25 495 696	-24 771 070
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-79 763	-29 496
TOTAL	-1 362 851	-1 104 905

7.2.2 ENCAISSEMENTS PROVENANTS DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	79 763	29 496
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-79 763	-29 496
PLUS VALUES SUR CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	37 800	8 500
TOTAL	37 800	8 500

7.2.3 ENCAISSEMENT PROVENANT DE CESSION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
ACQUISITION PARTS CONTACT	-	-250 000
ACQUISITION PARTS TOUTALU	-300 000	-
ACQUISITION ACTIONS INNOV-ALLIANCE-TECH	-150 000	-
TOTAL	-450 000	-250 000

7.2.4 DECAISSEMENTS SUR AQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
ENCAISSEMENTS / PRETS AU PERSONNEL	39 670	59 286
TOTAL	39 670	59 286

7.2.5 ENCAISSEMENTS PROVENANTS D'AUTRES VALEURS IMMOBILISEES

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N-1	157 458	174 358
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N	-147 570	-157 458
DECAISSEMENTS SUR PRÊTS AU PERSONNEL	-30 197	-56 281
RECLASSEMENT EMPRUNT OBLIGATAIRE	4 000	4 000
TOTAL	-16 309	-35 381

7.3.1 DECAISSEMENTS DES EMPRUNTS (VAR CREDITS DE GESTION/CT ..)

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N-1	-3 700 971	-4 841 121
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N	5 400 000	3 700 971
TOTAL	1 699 029	-1 140 150

7.3.2 DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
DIVIDENDES N-1	-32 708	-32 491
DIVIDENDES N	32 820	32 708
DIVIDENDES DECIDES EN N AU TITRE DE N-1	-970 800	-1 664 222
TOTAL	-970 688	-1 664 005

7.3.3 VARIATION DES AUTRES CAPITAUX PROPRES (FONDS SOCIAL, SUBVENTION, ..)

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
AUTRES CAPITAUX PROPRES N-1	-460 739	-492 466
AUTRES CAPITAUX PROPRES N	606 245	460 739
ACTIONS RACHETEES N-1	171 425	171 485
ACTIONS RACHETEES N	-171 425	-171 425
AUTRES COMPLEMENT D'APPORT N-1	203 322	203 391
AUTRES COMPLEMENT D'APPORT N	-203 322	-203 323
TOTAL	145 506	-31 599

7.3.4 REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS MT

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N-1	-652 142	-
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N	1 070 515	652 142
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N-1	-118 572	-55 556
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N	286 032	118 572
TOTAL	585 833	715 158

NOTE 8: INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

La présente note est préparée conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 39. Elle a pour objet la présentation des informations se rapportant aux parties liées à la SIAME à savoir :

- La société « TOUTALU »,
- La société « CONTACT »,
- La société « ELECTRICA »,
- La société « PROSID »,
- La société « PROSID SUD »,
- La société « SNC »,
- La société « CAPROMET »,
- La société « LE RIDEAU METALLIQUE »,
- Monsieur Mohamed Hédi BEN AYED,
- La société « SITEL »,
- La société « SAS MAYTEL »,
- La société « LE MEUBLE », et
- La société « INNOV-ALLIANCE-TECH ».

Les informations objet de cette note se présentent ainsi :

- L'évolution des engagements résultant des opérations réalisées avec les parties liées entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017 ;
- La nature et le volume des opérations réalisées courant l'exercice 2017.

8.1 EVOLUTION DES ENGAGEMENTS AVEC LES PARTIES LIEES

SOCIÉTÉ	SITUATION AU 31/12/2017				SITUATION AU 31/12/2016			
	CLIENT	CCA	FOURNISSEUR	TOTAL	CLIENT	CCA	FOURNISSEUR	TOTAL
TOUTALU	10	410	-348	72	199	390	-441	148
CONTACT	-	639	-	639	-	118	-	118
ELECTRICA	908	50	-112	846	930	39	-19	950
PROSID	-	-	-15	-15	-	-	-26	-26
SNC	-	-	-32	-32	-	-	-9	-9
CAPROMET	3	-	-	3	3	-	-	3
LE RIDEAU METALLIQUE	-	-	-	-	-	-	-70	-70
M .H. BEN AYED	-	-	-22	-22	-	-	-43	-43
SITEL	86	-	-	86	85	-	-	85
SAS MAYTEL	-	141	-	141	-	116	-	116
IAT	-	21	-	21	-	-	-	-

8.2 NATURE ET VOLUME DES OPERATIONS REALISEES EN 2017

8.2.1 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE TOUTALU

À : TOUTALU Autres actifs courants

Le compte courant « TOUTALU » présente un solde débiteur de 410 mTND au 31 décembre 2017. En 2017, la « SIAME » a facturé des frais de carburant pour 3 mTND et des intérêts sur compte courant associé, au taux de 6% pour 17 mTND.

TOUTALU n'a rien réglé courant 2017.

B: **TOUTALU** Fournisseur

Les achats réalisés en 2017 ont totalisé 940 mTND TTC. La « SIAME » a procédé au règlement de 1 033 mTND courant le même exercice.

C : **TOUTALU** - Client

Les ventes réalisées en 2017 ont totalisé 15 mTND TTC. « TOUTALU » a réglé 204 mTND courant le même exercice.

8.2.2 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CONTACT

A : **CONTACT** - Autres Actifs Courants

Les principales opérations enregistrées en 2017 se détaillent ainsi :

- La « SIAME » a comptabilisé des dividendes auprès de « CONTACT » pour 400 mTND ;
- La « SIAME » a alimenté le compte de « CONTACT » pour 200 mTND et a établi une note de débit pour 5 mTND qui correspond aux intérêts y afférents ;
- La « SIAME » a établi des notes de débit pour 16 mTND ;
- La société « CONTACT » a réglé 100 mTND en 2017.

8.2.3 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE ELECTRICA

A : **ELECTRICA** - Client

La société « ELECTRICA » est une filiale de la « SIAME » chargée de la distribution des disjoncteurs et accessoires de branchement fabriqués par la « SIAME », ainsi que la commercialisation du complément de la gamme des produits Général Electric non intégrée par la « SIAME ». Il est à signaler que les conditions commerciales accordées à « ELECTRICA » sont similaires à celles accordées aux autres distributeurs de la « SIAME ». Le total des ventes TTC réalisées avec « ELECTRICA » en 2017 s'élève à 908 mTND. La société « ELECTRICA » a procédé au règlement de 930 mTND courant 2017. Le solde du compte client « ELECTRICA » s'élève au 31 décembre 2017 à 908 mTND.

B : **ELECTRICA** - Fournisseur

Les achats réalisés auprès de la société « ELECTRICA », courant 2017, s'élèvent à 112 mTND TTC et se rapportent à des achats de matériel électrique. La « SIAME » a procédé au règlement de 19 mTND courant le même exercice.

C : **ELECTRICA** - Autres actifs courants

Ce compte a enregistré les mouvements suivants :

- Règlement par « ELECTRICA » des loyers antérieurs pour 37 mTND ; et
- Facturation d'un loyer du local sis au 34 rue Ali Darghouth-Tunis pour 40 mTND l'an ;
- La « SIAME » a établi une note de débit pour 8 mTND.

8.2.4 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PROSID

Les achats réalisés auprès de la société « PROSID », courant 2017, s'élèvent à 16 mTND TTC. La « SIAME » a réglé 27 mTND de sa dette envers « PROSID » en 2017.

8.2.5 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PROSID SUD

Les achats réalisés auprès de la société « PROSID SUD », courant 2017, s'élèvent à 2 mTND TTC.

La « SIAME » a réglé la totalité de sa dette en 2017.

8.2.6 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SNC

Les achats réalisés auprès de la société « SNC » courant 2017 s'élèvent à 24 mTND.

La « SIAME » a réglé 24 mTND de sa dette envers « SNC » en 2017 par deux traites non encore échues au 31 décembre 2017.

8.2.7 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CAPROMET

Afin de consolider sa présence sur le marché Algérien, la « SIAME » a intégré la société « CAPROMET » dans son portefeuille des clients étrangers.

La créance envers la société « CAPROMET » s'élève au 31 décembre 2017 à 3 mTND.

8.2.8 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE LE RIDEAU METALLIQUE

Les achats réalisés auprès de la société « LE RIDEAU METALLIQUE », courant 2017, s'élèvent à 17 mTND TTC.

La SIAME a réglé la totalité de sa dette envers la société « LE RIDEAU METALLIQUE » en 2017.

8.2.9 OPÉRATIONS AVEC M. MOHAMED HEDI BEN AYED

La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 86 mTND TTC par an. Le solde s'élève au 31 décembre 2017 à 22 mTND.

8.2.10 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SITEL

La société « SIAME » a vendu des marchandises à la société « SITEL » pour un montant TTC de 16 mTND.

La société « SITEL » a réglé 15 mTND de sa dette envers la « SIAME » en 2017

8.2.11 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SAS MAYTEL

En 2017, la « SIAME » n'a rien encaissé au titre des dividendes des années antérieurs.

Des dividendes pour respectivement 53 et 43 mTND au titre des exercices 2008 et 2011 ne sont pas encore encaissés par la « SIAME ».

La « SIAME » a comptabilisé un gain de change sur ces dividendes en devises pour 45 mTND.

8.2.12 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE LE MEUBLE

Les achats réalisés auprès de la société « LE MEUBLE », courant 2017, s'élèvent à 2 mTND TTC. La SIAME a réglé la totalité de sa dette en 2017.

8.2.13 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE IAT

La « SIAME » a facturé des frais de mission pris en charge pour 21 mTND.

NOTE 9 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

9.1 NANTISSEMENTS

- Nantissement de premier rang sur un matériel au profit de l'AMEN BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit de 2 000 000 TND totalement remboursé au 31 décembre 2017 ;
- Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété constituée par deux lots de terrains sis à la zone industrielle de GROMBALIA au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'un crédit de 1 500 000 TND contracté en date du 8 mai 2009 et totalement remboursé au 31 décembre 2017 ;
- Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 8 100 000 TND ;
- Hypothèque immobilière en rang disponible sur la propriété, objet du titre foncier n°643257 sise à GROMBALIA, d'une superficie globale de 19875 m² et nantissement du fonds de commerce et du matériels de l'usine au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits à court terme de la somme de 6 000 000 TND ;
- Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BANQUE DE TUNISIE, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 4 850 000 TND ;
- Hypothèque immobilière en rang disponible portant sur les 15 875 parts indivises dans la propriété sise à GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 et nantissement en 1er rang sur l'ensemble du matériel à acquérir dans le cadre du programme d'investissement 2014-2016, au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 2 000 000 TND. Au 31 décembre 2017, seulement 1 660 mTND ont été débloqués avec un remboursement à hauteur de 303 mTND..

9.2 CAUTIONS SOLIDAIRES

- La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de l'AMEN BANK d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 1 260 000 TND, autorisé par le conseil n°134 du 08 mai 2013 ;
- La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOUEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n°140 du 28 mai 2015 ;
- La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n°144 du 09 novembre 2015 ;
- La SIAME est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n°143 du 26 août 2015 ;
- La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BANQUE DE L'HABITAT, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion

s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé par le conseil d'administration n°145 du 28 décembre 2015;

- La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 000 TND, autorisé par le conseil n°147 du 26 avril 2016 ;
- La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 000 TND, autorisé par le conseil n°152 du 27 avril 2017.

9.3 CAUTIONS BANCAIRES

Au 31 décembre 2017, le total des cautions bancaires s'élève à 4 129 103 TND ventilé par banque comme suit :

BANQUE	DOUANE	STEG	FRS LOCAUX	EXPORT	TOTAL
BIAT	744 217	694 881	-	1 211 694	2 650 792
ATTIJARI BANK	608 310	-	-	-	608 310
AMEN BANK	154 690	251 964	9 000	-	415 654
BT	54 350	-	-	-	54 350
STB	128 020	-	-	20 977	148 997
BH	251 000	-	-	-	251 000
TOTAL	1 940 587	946 845	9 000	1 232 671	4 129 103

9.4 AUTRES ENGAGEMENTS

La société « SIAME » a ouvert auprès des établissements bancaires des lettres de crédit pour un montant de 1 427 729 \$ soit un total converti de 3 546 337 TND, qui se détaillent ainsi :

FOURNISSEUR		
	USD	TND
SUPREME	146 340	363 494
GANDT	41 200	102 337
HAINING	430 420	1 069 120
LS INDUSTRIAL	670 214	1 664 745
NINGBO	139 555	346 641
TOTAL	1 427 729	3 546 337

9.5 EFFETS ESCOMPTES ET NON ECHUS

Le montant des effets escomptés et non encore échus au 31 décembre 2017 s'élève à 5 347 810 TND.

PARTIE III

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES





Tel: +216 71 754 903
Fax: +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

Ennour Building
3^{ème} étage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux actionnaires de la société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 02 juin 2016, et en application des dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « SIAME » qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2017, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan consolidé de 62 928 122 TND et un résultat consolidé bénéficiaire-part du groupe de 2 426 152 TND.

A notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe « SIAME » au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

La rubrique « Clients et comptes rattachés » de la filiale « ELECTRICA » renferme des créances s'élevant à 565 mTND, nécessitant, à notre avis, la constitution d'une provision complémentaire pour dépréciation de 250 mTND.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- La charge d'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2017 de la société mère « SIAME » a été estimée à 227 mTND du fait que la société ait tenu compte de deux réinvestissements financiers devant être souscrits avant la date limite du 25 juin 2018 leur permettant ainsi de bénéficier du dégrèvement fiscal. A la date d'établissement de ce rapport, les attestations de libération et les déclarations d'investissement relatives à ces réinvestissements ne nous ont pas été communiquées ;
- Les fonds propres de la société « TOUTALU » s'élevant au 31 décembre 2017 à 1 161 mTND sont inférieurs à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.



Tel: +216 71 754 903
Fax: +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

Ennour Building
3^{ème} étage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Politique de provisionnement des Stocks

Les stocks de la société mère « SIAME » figurant au bilan au 31 décembre 2017 pour un montant brut de 15 606 733 TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société.

2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société mère « SIAME » a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total de 952 156 TND arrêté au 31 décembre 2017.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable ;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée ;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé ;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée ;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société mère « SIAME » s'élevant au 31 décembre 2017 à 29 486 996 TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.



Tel: +216 71 754 903
Fax: +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

Ennour Building
3^{ème} étage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie

Autre point

Le contrôle fiscal subi par la société mère « SIAME » couvrant les exercices 2008 à 2011 s'est soldé en 2016 par un arrêté de taxation d'office pour un montant de 37 mTND. Cette taxation d'office a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis dont le jugement, rendu le 25 octobre 2017, a confirmé la décision de taxation d'office.

Par ailleurs, une notification au titre des exercices 2012 et 2013 portant sur un redressement total de 121 mTND, a été adressée à la société mère « SIAME » le 20 juillet 2015. Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de ces deux vérifications fiscales étant donné que tous les chefs de redressement ont été contestés. L'ajustement définitif devant être comptabilisé ne peut être déterminé avant la clôture définitive de ces deux vérifications fiscales.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.



Tel: +216 71 754 903
Fax: +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

Ennour Building
3^{ème} étage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;



Tel: +216 71 754 903
Fax: +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

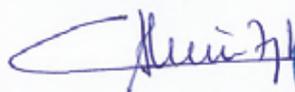
Ennour Building
3^{ème} étage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Adnène Zghidi



Tunis, le 30 Avril 2018

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

BILAN CONSOLIDÉ ARRÊTÉ AU 31-12-2017

(Exprimé en dinar Tunisien)

ACTIFS	Notes	31/12/2017	31/12/2016
ACTIFS NON COURANTS	1		
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		2 905 863	2 345 052
- Amortissements		(1 883 430)	(1 857 517)
	1.1	1 022 433	487 535
Ecart d'acquisition		1 930 587	1 754 117
- Amortissements		(1 440 519)	(1 176 781)
	1.2	490 068	577 336
Immobilisations corporelles		37 743 278	35 729 512
- Amortissements		(26 836 244)	(25 406 277)
	1.3	10 907 034	10 323 235
Immobilisations financières		608 594	634 120
- Provisions		(390 989)	(389 691)
	1.4	217 605	244 429
Autres actifs non courants	1.5	5 833	11 667
Total des actifs non courants		12 642 973	11 644 203
ACTIFS COURANTS	2		
Stocks		22 798 785	16 910 970
- Provisions		(1 318 697)	(1 403 159)
	2.1	21 480 088	15 507 811
Clients et comptes rattachés		21 167 300	20 609 944
- Provisions		(3 245 302)	(3 206 735)
	2.2	17 921 998	17 403 209
Autres actifs courants		7 848 328	6 085 507
- Provisions		(610 435)	(721 121)
	2.3	7 237 893	5 364 386
Placements et autres actifs financiers		257 236	16 556
- Provisions		(6 593)	-
	2.4	250 643	16 556
Liquidités et équivalent de liquidités	2.5	3 394 527	2 231 072
- Provisions		-	(431)
		3 394 527	2 230 641
Total des actifs courants		50 285 149	40 522 603
TOTAL DES ACTIFS		62 928 122	52 166 805

BILAN CONSOLIDÉ**ARRÊTÉ AU 31-12-2017**

(Exprimé en dinars Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES			
	3		
Capital social	3.1	14 040 000	14 040 000
Réserves consolidées		9 711 052	9 079 937
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		23 751 052	23 119 937
Résultat consolidé - Part du Groupe		2 426 152	1 239 366
Total des capitaux propres après résultat consolidé		26 177 204	24 359 303
Intérêt des minoritaires		944 438	743 914
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
	4		
Emprunts	4.1	2 679 273	2 619 171
Provisions pour risques et charges	4.2	229 829	197 535
Total des passifs non courants		2 909 102	2 816 706
PASSIFS COURANTS			
	5		
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	18 464 836	13 185 277
Autres passifs courants	5.2	366 442 3	4 304 409
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	10 990 176	6 757 196
Total des passifs courants		32 897 378	24 246 882
Total des passifs		35 806 480	27 063 588
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		62 928 122	52 166 805

ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ**ARRÊTÉ AU 31-12-2017**

(Exprimé en dinars Tunisien)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Revenus	6	49 463 859	41 565 334
Autres produits d'exploitation		168 960	122 251
Produits d'exploitation		49 632 819	41 687 585
Variation des stocks prod. Finis & encours		1 421 260	(896 602)
Achats d'approv. Consommés	7	(35 151 091)	(26 611 624)
Charges de personnel		(6 917 348)	(6 347 475)
Dotations aux amort. & provisions		(1 784 417)	(1 299 100)
Autres charges d'exploitation	8	(2 468 697)	(4 145 890)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 732 526	2 386 894
Charges financières nettes	9	(2 457 348)	(1 141 631)
Produits des placements	10	13 809	2 777
Autres gains ordinaires		570 636	245 599
Autres pertes ordinaires		(171 473)	(85 849)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		2 688 150	1 407 790
Impôts sur les sociétés		(358 903)	(148 399)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÔT		2 329 247	1 259 391
Éléments extraordinaires (Gains/Pertes)		-	(129 975)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 329 247	1 129 416
Résultat du Groupe		2 426 152	1 239 366
Résultat Hors Groupe		(96 905)	(109 950)

ETAT DE FLUX CONSOLIDE**ARRÊTÉ AU 31-12-2017**

(Exprimé en dinars Tunisien)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	Notes	31/12/2017	31/12/2016
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		2 329 247	1 129 416
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		1 717 170	1 196 999
Variation des:			
• - Stocks		(5 970 345)	2 374 430
• - Créances		1 457 902	(1 808 739)
• - Autres actifs courants		(575 310)	(870 327)
• - Fournisseurs et autres dettes		1 581 229	494 515
• - Résorption des subventions d'investissement		(29 607)	(30 531)
• - Charges financières des emprunts		146 787	158 729
• - Plus values de cession des immobilisations		(858 483)	(80 218)
FLUX PROVENANT DE L'EXPLOITATION	11.1	950 437	274 564 2
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(2 966 496)	(2 155 146)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		800 64	88 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		057 91	971 43
Décaissement /acquisit° d'immob°. Financières		(723 107)	(300 1)
Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées		39 670	85 354
Décaissements sur autres valeurs immobilisées		(16 309)	(78 103)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'INVESTISSEMENT	11.2	(2 895 001)	(2 017 224)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Variation/ capitaux propres		(510 034)	(76 938)
Var Enc/ Remb.d'emprunts (Crédits de gestion,CT)		1 775 632	(1 073 512)
Variations des emprunts (MT)		938 746	861 170
Dividendes et autres distributions		(970 688)	(1 664 005)
Constitution de société		150 000	-
Augmentation de capital		300 000	404 800
FLUX AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	11.3	1 683 656	(1 548 485)
Incidences des variations des taux de change			-
VARIATION DE TRESORERIE		(773 395)	(1 001 435)
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		(561 439)	439 996
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE		(1 334 834)	(561 439)

01 PRESENTATION DU GROUPE DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES "SIAME"

Le groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est composé de 7 sociétés, « SIAME » comprise. Le groupe est constitué principalement par les filiales, exerçant dans la même branche d'activité de distribution et de sous-traitance du matériel électrique.

02 REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

2.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » sont élaborés à partir des comptes individuels des sociétés incluses dans le périmètre. Ceux-ci sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur, notamment les principes comptables relatifs à la consolidation des états financiers et au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par :

- Le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité
- Les normes comptables de consolidation (normes 35 à 37)
- La norme relative aux regroupements d'entreprises (norme 38).

2.2 METHODE D'EVALUATION

LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Les logiciels ont été amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 3 ans.

ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est l'écart de valeur constaté entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération. Il est amorti sur une période de 5 ans.

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Pour le besoin de l'établissement des états financiers consolidés, les biens acquis en leasing avant le 1er Janvier 2008, ont été retraités en adoptant l'approche économique de capitalisation, et ce, conformément à la convention comptable de la prééminence du fond sur la forme, prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et à la Norme Comptable NCT 41 relative à la comptabilisation des contrats de location.

Ces biens ont été amortis selon la méthode linéaire.

LE PORTEFEUILLE DES TITRES

Les titres composant le portefeuille du groupe sont enregistrés à leur coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur historique. La valeur d'inventaire est, normalement, calculée par référence :

- A la quote-part des capitaux propres, ajustée le cas échéant, d'éléments non-inscrits en comptabilité, pour les titres non cotés à la BVMT ;
- Au cours boursiers moyens du mois de décembre 2017, pour les titres cotés à la BVMT. .

LES STOCKS ET ENCOURS

Pour la valorisation de ses stocks, le groupe utilise la méthode du coût moyen pondéré ; la marge intra-groupe étant éliminée.

PRISE EN COMPTE DES REVENUS

Les revenus quelle que soit l'activité qui les génère, sont pris en compte à la livraison. Le chiffre d'affaires consolidé est exprimé hors TVA après élimination des opérations intra-groupe.

CONVERSION DES DETTES FOURNISSEURS EN DEVISE

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en utilisant le taux de change en vigueur au 31 décembre 2017. La différence est passée en résultat de l'exercice.

03 PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les principes et le périmètre de la consolidation ont été déterminés conformément à la loi 2001-117 du 06 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et relative aux groupes de sociétés et en application des normes comptables tunisiennes de consolidation sus précisées.

3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est formé de toutes les entreprises sur lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce directement ou indirectement par le biais de ses filiales un contrôle exclusif ainsi que les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable.

3.2 METHODES DE CONSOLIDATION

INTEGRATION GLOBALE

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres, chacun des éléments d'actifs et de passifs de chaque filiale, en dégageant la part des intérêts minoritaires tant dans les capitaux propres que dans le résultat. Elle est appliquée pour les entreprises du groupe qui sont contrôlées de manière exclusive.

INTEGRATION PROPORTIONNELLE

C'est une méthode de comptabilisation et de présentation selon laquelle la quote-part d'un co-entrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

Un co-entrepreneur est un participant à une co-entreprise qui exerce un contrôle conjoint.

LA MISE EN EQUIVALENCE

Les sociétés dans lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce, directement ou indirectement, une influence notable, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. La « SIAME » est présumée avoir une influence notable si elle détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Cette méthode consiste à remplacer la valeur des titres figurant à l'actif du bilan de la « SIAME » et de ses filiales par la quote-part du Groupe dans les fonds propres et le résultat des sociétés mises en équivalence.

4- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

4.1- RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Les comptes des filiales sont, si nécessaire, retraités selon les principes et les règles d'évaluation du groupe.

- Les créances, les emprunts et les prêts réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.
- Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets sur le bilan, le hors bilan, ainsi que sur le résultat consolidé.
- Les dividendes intragroupe et les plus ou moins-values réalisées suite à la cession d'éléments d'actifs entre les sociétés du groupe sont éliminés.

4.2 INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère. De même, les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

4.3 TRAITEMENT DES ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

L'ECART D'EVALUATION

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

LE GOOD WILL

Le goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur une durée d'utilité estimée. La durée ne doit pas dépasser 20 ans (§39 de la NCT n°38). Le goodwill négatif est comptabilisé en produit de l'exercice ou différé sur les exercices ultérieurs conformément au traitement préconisé par les paragraphes 54 à 59 de la NCT n°38.

4.4 TRAITEMENT DE L'IMPOT

La charge consolidée d'impôt comprend :

- l'impôt exigible des différentes filiales calculé conformément à la législation fiscale en vigueur au 31 décembre 2017.
- les impôts différés provenant des décalages temporaires provenant des écarts entre les valeurs comptables et fiscales d'éléments du bilan consolidé.

La compensation se fait pour les impôts différés actifs et passifs au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même en absence d'intégration fiscale, soit au groupe fiscalement intégré s'il existe. La règle de prudence consiste à ne pas constater les actifs d'impôts différés qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale. Il en résulte que le Groupe constate un impôt différé actif net par entité fiscale dès lors que ce net d'impôt différé ne résulte pas de déficits fiscaux ou dès lors que l'entité fiscale concernée n'a pas réalisé de pertes fiscales au cours des deux derniers exercices.

Le Groupe a appliqué la méthode du report variable pour déterminer le montant des impôts différés. Tous les décalages ont été retenus, sans actualisation, quelle que soit la date de récupération ou d'exigibilité.

4.5 RESERVES CONSOLIDEES

Cette rubrique comprend les comptes de réserves de la "SIAME" et la quote-part dans les réserves des sociétés consolidées par intégration globale et des sociétés mises en équivalence. Cette quote-part est calculée sur la base du pourcentage d'intérêt.

4.6 RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le résultat consolidé correspond au résultat de la société mère majoré de la contribution réelle, après retraitements de consolidation, des sociétés intégrées globalement et des sociétés mises en équivalence.

4.7 DATE DE CLÔTURE

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes arrêtés au 31 décembre pour l'ensemble des sociétés consolidées.

4.8 OPERATIONS DE CREDIT-BAIL PRENEUR

Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de crédit-bail avant le 1er janvier 2008 (crédit-bail preneur) ont été retraitées en consolidation à l'actif du bilan consolidé conformément à la norme comptable NCT 41. Elles sont présentées au niveau de la rubrique «IMMOBILISATIONS CORPORELLES». Elles font l'objet d'un plan d'amortissement dont les dotations sont calculées en fonction de la durée du contrat de leasing.

05 NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

5.1 DETERMINATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En application des dispositions de la loi n° 2001-117 du 06 décembre 2001 et de la norme NCT 35 § 38, les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME », se présentent comme suit :

RAISON SOCIALE	POURCENTAGE DE CONTRÔLE		TYPE DE CONTRÔLE		POURCENTAGE D'INTÉRÊT		MÉTHODE DE CONSOLIDATION	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Siame	100,000%	100,000%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	100,000%	100,000%	IG	IG
Sitel	59,767%	59,767%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	59,767%	59,767%	IG	IG
Electrica	80,000%	80,000%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	80,000%	80,000%	IG	IG
Contact	100,000%	100,000%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	100,000%	100,000%	IG	IG
Siame International	99,993%	99,993%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	99,993%	99,993%	IG	IG
Toutalu	81,427%	89,998%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	81,427%	89,998%	IG	IG
I@T	50,000%	0,000%	CONTRÔLE EXCLUSIF		50,000%	0,000%	IG	

Les sociétés constituant le groupe « SIAME » se présentent comme suit :

SOCIETE MERE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste en la fabrication et la commercialisation de matériel et d'appareillage électriques (compteurs, disjoncteurs, tableaux d'éclairage, accessoires de ligne, lampes économiques etc.) et généralement, le développement de solutions de comptage évoluées.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne de l'électricité et du Gaz. Par décision de la « C.A.R.E.P » en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements STEQ.

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, selon la décision de la « C.A.R.E.P » du 6 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital, soit 137 500 actions, au profit de la société « Al Mal Al Kuwaiti Company K.S.C » et de 23.1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1er Juin 1999, l'action « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmentations successives, la dernière datant de 2004 qui a porté le capital à la somme de 14 040 000 DT.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par Mr Mohamed Hedi Ben AYED agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société.

SOCIETES FILIALES

Les sociétés sous contrôle exclusif de la société mère telles que définies par le code des sociétés commerciales et les normes comptables tunisiennes sont les suivantes :

SOCIETE CONTACT

Société à responsabilité limitée totalement exportatrice ayant un capital de 2 310 000 TND créée en 1998, exerçant dans le domaine de la sous-traitance industrielle notamment l'assemblage de divers types de connecteurs pour l'électronique et l'automobile pour des donneurs d'ordre étrangers.

SOCIETE ELECTRICA

Société à responsabilité limitée ayant un capital de 1 000 000 TND créée en 1999, dont l'objet social consiste à la commercialisation de matériel électrique et électronique complétant la gamme « SIAME ».

SOCIETE SIAME INTERNATIONAL

Société de commerce international, ayant un capital de 150 000 TND. Elle a été créée en janvier 2009 pour subvenir aux besoins des clients du réseau commercial international de la SIAME en marchandises non produites par elle.

SOCIETE SITEL

Société anonyme, ayant un capital de 1 000 000 TND créée en 1985. Elle a pour activité l'étude et l'entreprise de tous travaux publics relatifs à la production, au transport et à l'utilisation de tous genres d'énergie en particulier l'énergie électrique et ses dérivés.

SOCIETE TOUTALU

Société anonyme, créée en janvier 2007, ayant un capital de 2 800 000 TND. Elle a pour activité la fonderie de pièces en aluminium et notamment celles des accessoires de lignes.

SOCIETE I@T

Société anonyme, créée en Mai 2017, ayant un capital de 300 000 TND. Elle exerce dans le domaine de Recherche et développement, étude des solutions intelligentes et innovantes pour la gestion et la distribution de l'énergie.

NOTE 1 : ACTIFS NON COURANTS CONSOLIDES

Au 31 décembre 2017, la valeur nette des actifs non courants consolidés s'élevant à 12 642 973 TND se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	VALEUR BRUTE 31/12/2017	AMORTISSEMENT	PROVISION	VALEUR NETTE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 905 863	-1 883 430	-	1 022 433
ECARTS D'ACQUISITION	1 930 587	-1 440 519	-	490 068
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 743 278	-26 836 244	-	10 907 034
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	608 594	-	-390 989	217 605
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	5 833	-	-	5 833
TOTAL	43 194 155	-30 160 193	-390 989	12 642 973

1.1 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles consolidées totalisant 1 002 433 TND au 31 décembre 2017, se détaille comme suit :

DÉSIGNATION	VALEUR BRUTE 31/12/2017	CUMUL AMORT. 31/12/2017	VCN AU 31/12/2017
INVESTISSEMENT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT	563 290	563 290	-
CONCESSIONS, MARQUES, BREVETS ET LICENCES	1 003 932	1 003 932	-
LOGICIELS	385 116	315 288	69 828
SITE WEB	1 369	920	449
ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS	952 156	-	952 156
TOTAL	2 905 863	1 883 430	1 022 433

1.2 LES ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition constatés sur les filiales consolidées totalisent un montant brut de 1 930 587 TND amortis à hauteur de 1 440 519 TND. Ils s'analysent comme suit :

DÉSIGNATION	DATE DE PRISE DE CONTRÔLE	VALEUR BRUTE	TAUX D'AMORT	CUMUL AMORT 31/12/2017	VCN AU 31/12/2017
SITEL	2000	402 346	20%	(402 346)	-
CONTACT	1998	(13 813)	100%	13 813	-
TOUTALU	2007	21 500	20%	(21 500)	-
ELECTRICA	2009	17 933	20%	(17 933)	-
ELECTRICA	2011	(120 019)	100%	120 019	-
CONTACT	2012	314 975	20%	(314 975)	-
CONTACT	2013	219 982	20%	(219 982)	-
SITEL	2014	(11 021)	100%	11 021	-
CONTACT	2014	349 990	20%	(279 991)	69 999
TOUTALU	2015	322 262	20%	(193 357)	128 905
CONTACT	2016	249 982	20%	(99 994)	149 988
TOUTALU	2017	176 470	20%	(35 294)	141 176
		1 930 587		(1 440 519)	490 068

1.3 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles consolidées s'élevant à 10 907 034 TND au 31 décembre 2017, se ventilant comme suit :

DÉSIGNATION	VALEUR BRUTE 31/12/2016	ACQUISITIONS 2017	CESSION 2017	VALEUR BRUTE 31/12/2017	CUMUL AMORT 31/12/2016	DOTATION 2017	RÉGULARISATION	CUMUL AMORT 31/12/2017	VCN 31/12/2017
TERRAIN	1 401 203	18 028	-472 528	946 703	-	-	-	-	946 703
CONSTRUCTIONS	7 438 637	-	-	7 438 637	4 108 124	312 151	-	4 420 275	3 018 362
MATÉRIELS & OUTILLAGES	19 720 320	1 371 760	-	21 092 080	16 109 046	698 675	-	16 807 721	4 284 359
MAT DE TRANSPORT	1 756 824	609 404	-121 602	2 244 626	1 114 037	237 870	-113 188	1 238 719	1 005 907
MMB	1 286 553	93 546	-	1 380 099	1 179 201	65 906	-	1 245 107	134 992
AGENCEMENTS & AMÉNAGEMENTS	2 412 723	179 120	-	2 591 843	1 678 858	177 686	-	1 856 544	735 299
IMMOBILISATIONS PRISES EN LEASING	1 301 895	-	-	1 301 895	1 214 197	50 867	-	1 265 064	36 831
IMMOBILISATIONS CHEZ LES TIERS	2 814	-	-	2 814	2 814	-	-	2 814	-
IMMOBILISATIONS ENCOURS	408 543	336 038	-	744 581	-	-	-	-	744 581
TOTAL	35 729 512	2 607 896	-594 130	37 743 278	25 406 277	1 543 155	-113 188	26 836 244	10 907 034

1.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalisant en net 217 605 TND au 31 décembre 2017, se détaillant ainsi :

DÉSIGNATION	SITUATION 31/12/2016		VCN 31/12/2016	SITUATION 31/12/2017		VCN 31/12/2017
	VALEUR	PROVISION		VALEUR	PROVISION	
EPI CORPORATION	36 263	(36 263)	-	36 263	(36 263)	-
SIALE	129 250	(129 250)	-	129 250	(129 250)	-
CELEC	88 000	(88 000)	-	88 000	(88 000)	-
SERPAC	750	(750)	-	750	(750)	-
DAR ADDOHN	50 000	(50 000)	-	50 000	(50 000)	-
SAS MAYETEL	34 816	-	34 816	34 816	-	34 816
ACTIONS ELECTROSTAR	5 398	(4 202)	1 196	5 398	(4 202)	1 196
ACTIONS STEQ	690	(31)	659	690	-	690
ACTIONS FIDELITY SICAV	617	-	617	617	-	617
TITRES DE PARTICIPATION	345 784	(308 496)	37 288	345 784	(308 465)	37 319
Prêts	59 001	-	59 001	86 585	-	86 585
Emprunt national	16 000	-	16 000	14 000	-	14 000
Cautionnements	213 335	(81 195)	132 140	162 225	(82 524)	79 701
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	288 336	(81 195)	207 141	262 810	(82 524)	180 286
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	634 120	(389 691)	244 429	608 594	(390 989)	217 605

Les immobilisations financières se composent des titres des sociétés sur lesquelles le groupe « SIAME » n'exerce ni un contrôle exclusif, ni un contrôle conjoint, ni une influence notable.

1.5 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique, totalise 5 833 TND à la clôture de l'exercice 2017 contre 11 667 TND à la clôture de l'exercice précédent et se rapporte à des charges à répartir .

NOTE 2 : ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint une valeur nette de 50 285 149 TND au 31 décembre 2017. Ils se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	NOTE	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
STOCKS	2.1	22 798 785	(1 318 697)	21 480 088
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2.2	21 167 300	(3 245 302)	17 921 998
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	7 848 328	(610 435)	7 237 893
PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS	2.4	257 236	(6 593)	250 643
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS	2.5	3 394 527	-	3 394 527
TOTAL		55 466 176	(5 181 027)	50 285 149

2.1 STOCKS

La valeur nette des stocks consolidés totalisent 21 480 088 TND au 31 décembre 2017, après élimination des profits internes de (70 263 TND). Elle se ventile comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
STOCK SIAME	15 606 733	11 681 398	3 925 335
PROVISION SUR STOCK SIAME	(1 170 298)	(1 223 046)	52 748
STOCK SITEL	1 202 636	529 494	673 142
PROVISION SUR STOCK SITEL	(4 929)	(4 929)	-
STOCK CONTACT	1 589 955	1 068 520	521 435
Provision sur stock CONTACT	(98 941)	(98 941)	-
Stock ELECTRICA	3 886 889	3 129 691	757 198
Provision sur stock ELECTRICA	(44 529)	(76 243)	31 714
Stock TOUTALU	581 594	501 897	79 697
Provision sur stock TOUTALU	-	-	-
Stock SIAME Internationale	1 241	1 241	-
Provision sur stock SIAME Internationale	-	-	-
VALEUR NET AVANT RETRAITEMENT CONSOLIDATION	21 550 351	15 509 082	6 041 269
Elimination marge interne/stocks (retr/cons)	(70 263)	(1 271)	(68 992)
TOTAL	21 480 088	15 507 811	5 972 277

Les profits sur cessions internes des stocks réalisés en 2016 et 2017 et touchant respectivement le stock initial et final entre les sociétés « SIAME », « ELECTRICA », « SITEL » et « TOUTALU » ont été éliminés du résultat et des stocks consolidés.

2.2 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES CONSOLIDES

Ce poste, s'élève en net à 17 921 998 TND au 31 décembre 2017, se détaille comme :

DÉSIGNATION	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
CLIENTS ORDINAIRES	15 617 617	14 830 985	786 632
CLIENTS, RETENUES DE GARANTIE	1 030 301	891 862	138 439
CLIENTS, EFFETS À RECEVOIR	726 291	1 180 739	(454 448)
CLIENTS DOUTEUX	3 793 091	3 706 358	86 733
TOTAL BRUT	21 167 300	20 609 944	557 356
PROVISION POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES CLIENTS	(3 245 302)	(3 206 735)	(38 567)
TOTAL NET	17 921 998	17 403 209	518 789

2.3 AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants consolidés nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2017 à 7 237 893 TND. Ils se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
ETAT, IMPÔTS ET TAXES	3 376 708	2 874 920	501 788
AVANCES ET ACOMPTES AU PERSONNEL	163 221	135 054	28 167
AVANCES ET ACOMPTES FOURNISSEURS	1 916 328	1 508 009	408 319
FOURNISSEURS RRR À OBTENIR	63 412	-	63 412
FOURNISSEURS CRÉANCES SUR EMBALLAGES	424 769	-	424 769
DÉBITEURS DIVERS	1 531 270	1 341 193	190 078
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	167 254	103 908	63 346
PRODUITS À RECEVOIR	205 366	122 423	82 943
TOTAL BRUT	7 848 328	6 085 507	1 762 821
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(610 435)	(721 121)	110 686
Total net	7 237 893	5 364 386	1 873 507

2.4 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS CONSOLIDES

Ce compte s'élève en net à 250 643 TND à la date de clôture, se détaille ainsi :

DÉSIGNATION	SITUATION AU 31/12/2017		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
PLACEMENTS	257 236	(6 593)	250 643
TOTAL	257 236	(6 593)	250 643

2.5 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et les équivalents de liquidités consolidés s'élevant à 3 394 527 TND au 31 décembre 2017 se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	SITUATION AU 31/12/2017		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
BANQUES ET CAISSES	1 526 104	-	1 526 104
VALEURS À L'ENCAISSEMENT	1 868 023	-	1 868 023
RÉGIES D'AVANCES ET ACCRÉDITIFS	400	-	400
TOTAL	3 394 527	-	3 394 527

NOTE 3 : CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2017, les capitaux propres consolidés s'élevant à 27 121 642 TND se détaillent ainsi :

DÉSIGNATION	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
CAPITAL SOCIAL	14 040 000	14 040 000	-
RÉSERVES CONSOLIDÉES	9 711 052	9 079 937	631 115
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RÉSULTAT	23 751 052	23 119 937	631 115
RÉSULTATS CONSOLIDÉS	2 426 152	1 239 366	1 186 786
INTÉRÊTS DES MINORITAIRES	944 438	743 914	200 524
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRÈS RÉSULTAT & IM	27 121 642	25 103 217	2 018 425

Le détail de répartition des réserves et des résultats des sociétés du groupe entre réserves et résultats consolidés, d'une part, et les parts des minoritaires, d'autre part, se présente comme suit :

DÉSIGNATION	SITUATION AVANT PARTAGE		RÉPARTITION DES RÉSERVES		RÉPARTITION DES RÉSULTATS		ELIMINATION DES TITRES DE PARTICIPATION
	RÉSERVES	RÉSULTAT	RÉSERVES CONSOLIDÉES	PART DES MINORITAIRES	RÉSULTATS CONSOLIDÉS	PART DES MINORITAIRES	
SIAME 	8 364 627	1 223 974	8 364 627	-	1 223 974,173	-	-
ELECTRICA	1 768 938	718 515	589 555	353 788	574 812,316	143 703	825 595
SIAME INTER	273 055	2 983	123 047	18	2 982,407	0	149 990
SITEL	853 675	-323 006	-87 454	343 459	-193 050,834	-129 955	597 670
CONTACT	4 332 038	1 402 297	1 802 038	-	1 402 296,766	-	2 530 000
TOUTALU	1 414 768	-695 516	-1 080 761	194 079	-584 862,773	-110 654	2 301 450
IAT	300 000			150 000			150 000
TOTAL	17 007 100	2 329 247	9 711 052	891 344	2 426 152	-96 905	6 404 705

 Les réserves consolidées ont été diminuées par le coût d'acquisition des actions propres totalisant 171 425 TND

NOTE 4 : PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants ont atteint une valeur de 2 909 102 TND au 31 décembre 2017. Ils se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
EMPRUNT	2 679 273	2 619 171
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	229 829	197 535
Total	2 909 102	2 816 706

4.1 EMPRUNTS

Ce poste consolidé s'élevant à 2 679 273 TND, correspond à la dette bancaire et à la dette provenant du traitement des financements d'immobilisations par crédit-bail. Ce poste se présente comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
EMPRUNT SIAME	1 070 515	652 142	418 373
EMPRUNT SITEL	75 297	4 987	70 310
EMPRUNT CONTACT	802 448	1 159 761	(357 313)
EMPRUNT TOUTALU	573 421	631 337	(57 916)
EMPRUNT ELECTRICA	157 592	170 944	(13 352)
TOTAL	2 679 273	2 619 171	60 102

4.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste consolidé s'élevant à 229 829 TND, correspond aux provisions pour risques et charges constatées au niveau des sociétés du groupe. Il se détaille comme suit :

SOCIÉTÉ	DÉSIGNATION	SOLDE
TOUTALU	Provision pour risques et charges	20 000
CONTACT	Provision pour risques et charges	79 829
SITEL	Provision pour amendes et pénalités	130 000
Total		229 829

NOTE 5 : PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 32 897 378 TND au 31 décembre 2017, regroupe les postes suivants :

DÉSIGNATION	NOTE	31/12/2017
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5.1	18 464 836
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	3 442 366
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3	10 990 176
TOTAL		32 897 378

5.1 FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2017, ce poste consolidé s'élevant à 18 464 836 TND, se ventile comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	14 105 876	8 456 162	5 649 714
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	331 337	499 594	(168 257)
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION, EFFETS À PAYER	3 690 978	4 125 941	(434 963)
FOURNISSEURS, RETENUES DE GARANTIES	58 697	58 697	-
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	277 948	44 883	233 065
TOTAL	18 464 836	13 185 277	5 279 559

5.2 AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 3 442 366 TND au 31 décembre 2017, s'analyse comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
ETAT, IMPÔTS ET TAXES	962 853	1 386 770	(423 917)
ORGANISMES SOCIAUX	586 036	486 566	99 470
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHÉS	871 864	790 027	81 837
CLIENTS, AVANCES ET ACOMPTE	438 192	197 700	240 492
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	32 819	35 630	(2 811)
CRÉDITEURS DIVERS	3 307	2 910	397
CHARGES À PAYER	428 209	1 386 126	(957 917)
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	100 406	-	100 406
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES	18 680	18 680	-
Total	3 442 366	4 304 409	(862 043)

5.3 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Ce poste consolidé totalisant 10 990 176 TND au 31 décembre 2017, se détaille :

DÉSIGNATION	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
CRÉDITS DE GESTION	6 350 500	4 634 402	1 716 098
ECHÉANCE À MOINS D'UN AN /CRÉDITS	1 723 974	1 068 601	655 373
INTÉRÊTS COURUS SUR EMPRUNTS	41 706	54 807	(13 101)
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	8 116 180	5 757 810	2 358 370
CONCOURS BANCAIRES	2 873 996	999 386	1 874 610
TOTAL	10 990 176	6 757 196	4 232 980

NOTE 6 : REVENUS

Le chiffre d'affaires totalisant 49 463 859 TND se détaille comme suit :

DÉSIGNATION	2017		2016		VARIATION	
	EN TND	EN %	EN TND	EN %	EN TND	EN %
SIAME	29 486 996	57,73%	23 514 568	53,74%	5 972 428	25%
SITEL	2 323 643	4,55%	5 328 960	12,18%	(3 005 317)	-56%
CONTACT	10 044 610	19,67%	6 441 303	14,72%	3 603 307	56%
ELECTRICA	8 039 802	15,74%	6 275 361	14,34%	1 764 441	28%
TOUTALU	1 136 193	2,22%	738 090	1,69%	398 103	54%
SIAME INTERNATIONAL	42 699	0,08%	1 457 762	3,33%	(1 415 063)	0%
TOTAL	51 073 943	100,00%	43 756 044	100,00%	7 317 899	17%
Chiffre d'affaires intra-groupe	(1 610 084)		(2 190 710)			
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	49 463 859		41 565 334		7 898 525	19%

NOTE 7 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS

Les achats consommés totalisent 35 151 091 TND à la clôture de l'exercice 2017. Ils se détaillent entre les différentes sociétés du groupe comme suit :

DÉSIGNATION	2017	
	EN TND	EN %
SIAME	20 804 496	57%
SITEL	2 651 377	7%
CONTACT	5 931 246	16%
ELECTRICA	6 527 479	18%
TOUTALU	825 984	2%
SIAME INTER	33 972	0%
TOTAL	36 774 554	100%
Achats intra-groupe	(1 623 463)	
ACHATS CONSOMMÉ CONSOLIDÉS	35 151 091	

NOTE 8 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique correspond, principalement, à la rémunération du personnel extérieur, d'intermédiaires et des honoraires. Elle se détaille par entité comme suit :

DÉSIGNATION	2017	
	EN TND	EN %
SIAME	1 394 983	56%
ELECTRICA	366 240	15%
SITEL	234 231	9%
TOUTALU	70 030	3%
CONTACT	432 074	17%
SIAME INTER	5 074	0%
TOTAL	2 502 632	100%
ACHATS INTRA-GROUPE	(33 935)	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2 468 697	

NOTE 9 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Cette rubrique correspond aux intérêts relatifs aux emprunts contractés, et aux écarts de change. Elle se détaille par entité comme suit :

DÉSIGNATION	2017	
	EN TND	EN %
SIAME	1 880 020	77%
ELECTRICA	566 387	23%
SITEL	138 491	6%
TOUTALU	114 803	5%
CONTACT	(242 407)	-10%
SIAME INTER	54	0%
total	2 457 348	100%

NOTE 10 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Cette rubrique comprend les produits provenant des participations détenues par le groupe « SIAME ».

NOTE 11 : FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2017, la trésorerie du groupe « SIAME » a dégagé un solde négatif de 773 395 TND contre 1 001 435 TND au 31 décembre 2016, soit une variation positive de 228 040 TND. Les différentes rubriques se présentent ainsi :

DÉSIGNATION	NOTE	31/12/2017
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	11.1	437 950
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	11.2	(2 895 001)
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	11.3	1 683 656
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		(773 394)

11.1 FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'EXPLOITATION

Les flux affectés aux activités d'exploitation totalisant 437 950 TND s'analysent comme suit :

DÉSIGNATION	FLUX CONSOLIDÉS	RETRAITEMENT	SOMME DES FLUX
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	3 030 036	(700 789)	2 329 247
AMORT. ET PROV. NETS DE REPRISES	1 402 843	314 327	1 717 170
VARIATION DES STOCKS	(5 956 807)	(13 538)	(5 970 345)
VARIATION DES CRÉANCES CLIENTS	73 829	1 384 073	1 457 902
VARIATION DES AUTRES ACTIFS	(1 465 445)	1 154 870	(310 575)
VARIATION DES COMPTES FOURNS. & AUTRES DETTES	4 120 171	(2 538 942)	1 581 229
PLUS OU MOINS VALUE / CESSIONS	(483 858)	-	(483 858)
RÉSORPTION SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	(29 607)	-	(29 607)
Charges financières	146 787	-	146 787
TOTAL	837 949	(399 999)	437 950

11.2 FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux affectés aux activités d'investissement s'élevant au 31 décembre 2017 à (2 895 001) TND s'analysent comme suit :

DÉSIGNATION	FLUX CONSOLIDÉS	RETRAITEMENT	SOMME DES FLUX
DÉCAISSEMENT /ACQUISIT° D'IMMOB°. CORPORELLES ET INCORP	(2 966 496)	-	(2 966 496)
ENCAISSEMENT /CESSION D'IMMOB°. CORPORELLES ET INCORP	64 800	-	64 800
DÉCAISSEMENTS AFFECTÉS AUX PRÊTS AU PERSONNEL	91 057	-	91 057
DÉCAISSEMENTS / ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	(557 723)	450 000	(107 723)
DÉCAISSEMENT /ACQUISIT° D'AUTRES ACTIFS NON COURANTS	39 670	-	39 670
Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	(16 309)	-	(16 309)
Total	(3 345 001)	450 000	(2 895 001)

11.3 FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement totalisant (1 548 485) TND s'analysent comme suit :

DÉSIGNATION	FLUX CONSOLIDÉS	RETRAITEMENT	SOMME DES FLUX
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL	600 000	(300 000)	300 000
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ	300 000	(150 000)	150 000
VARIATION DES EMPRUNTS (VARIATION DES CRÉDITS DE GESTION CT)	1 775 632	-	1 775 632
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	(1 370 688)	400 000	(970 688)
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (F.SOCIAL+SUBV.INV,...)	(69 464)	(440 570)	(510 034)
Variations des emprunts (MT)	938 746	-	938 746
TOTAL	2 174 226	(490 570)	1 683 656

PARTIE IV

PROJET DE RÉSOLUTIONS



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 31 MAI 2018

PROJET DE RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2017, L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, dans son intégralité, ledit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

DEUXIÈME RÉSOLUTION :

Après avoir examiné les états financiers arrêtés au 31/12/2017 et entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, lesdits états dans leur intégralité (bilan, état de résultat, état de flux de trésorerie et notes aux états financiers).

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

TROISIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial du Commissaire aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve l'ensemble des conventions passées dans ce cadre.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

QUATRIÈME RÉSOLUTION :

Le poste résultats reportés, présente un solde de 2.436.178,614 dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice 2017 s'élevant à 1.701.418,332 dinars comme suit :

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1.701.418,332
RÉSULTATS REPORTÉS	2.436.178,614
TOTAL	4.137.596,946
RÉSERVE LÉGALE 5%	0,000
RÉSERVE SPÉCIALE DE RÉINVESTISSEMENT	-350.000,000
SOLDE	3.787.596,946
DIVIDENDES À DISTRIBUER (0,100 DINAR /ACTION) À PRÉLEVER SUR :	
• - LE REPORT À NOUVEAU (SOUMIS À LA RETENUE À LA SOURCE, SOIT 10% DU NOMINAL) ET (DONT 17 142,500 DT SUR ACTIONS PROPRES)	-1 404.000,000
Report à nouveau	2.383.596,946

Le dividende unitaire sera mis en paiement à raison de 0,100 Dinar par action, soit un montant total de 1 404 000,000 Dinars, à prélever sur les résultats reportés et qui sera soumis à la retenue à la source.

Les dividendes seront mis en paiement à partir du Lundi 16/07/2018.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

CINQUIÈME RÉSOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport d'activité du groupe SIAME de l'exercice clos le 31/12/2017,

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, dans son intégralité, ledit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

SIXIÈME RÉOLUTION :

Après avoir entendu lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, les états financiers consolidés de la société arrêtés au 31/12/2017 (bilan, état de résultat, état de flux de trésorerie et notes aux états financiers).

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

SEPTIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs de la société quitus entier, définitif, irrévocable et sans réserves, pour leur gestion au titre de l'exercice 2017.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

HUITIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux administrateurs, un montant forfaitaire net de Cinq Mille Dinars (5 000 Dinars), par administrateur, au titre de jetons de présence pour l'exercice 2017.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

NEUVIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de renouveler le mandat des membres du Conseil d'Administration, pour une nouvelle période de 3 ans, expirant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2020.

Le Conseil d'Administration sera désormais composé comme suit

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	EXPIRATION DU MANDAT
MR. MONGI JELASSI	AGO 2020
MR. MOHAMED SAIDANE	AGO 2020
MME. INÈS BEN AYED	AGO 2020
Mr. Khaled ABDELKEFI	AGO 2020
Sté COTUNAL représentée par Mr. Mongi JELASSI	AGO 2020
Sté PROSID représentée par Mr. Mohamed SAIDANE	AGO 2020
STÉ INTERMETAL REPRÉSENTÉE PAR MME. INÈS BEN AYED	AGO 2020
STÉ SOTIC REPRÉSENTÉE PAR MR. KHALED ABDELKEFI	AGO 2020

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

DIXIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des franchissements de seuil dans le capital de la Société et du déroulement de l'opération de rachat des actions propres.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

ONZIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confie, autant que besoin, tous pouvoirs au représentant légal de la SIAME, pour accomplir toutes formalités d'enregistrement, de dépôt ou de publicité prescrits par la législation en vigueur concernant le procès verbal de la présente Assemblée.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.